

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Éditorial



L'année 2017 fut une année noire, marquée par le décès d'Henri Emmanuelli survenu en plein examen du budget.

Cette disparition a bien sûr été vivement ressentie au sein de notre institution, qu'il présida pendant plus de trente-cinq ans. Mais l'onde de choc s'est répandue bien au-delà, tant Henri Emmanuelli avait scellé son destin politique aux Landes.

Il fut pendant toutes ces années l'inspirateur et le bâtisseur de projets qui ont modernisé notre département et changé la vie quotidienne de ses habitants.

Il a initié les innovations sociales, économiques et environnementales qui façonnent les Landes encore aujourd'hui et que l'on retrouve dans ce rapport d'activité: le premier numéro vert en France pour les enfants victimes de maltraitance, l'opération «un collégien, un ordinateur portable», les maisons de retraite avec des tarifs accessibles à tous, la bataille pour le service public de l'eau, les syndicats mixtes de développement économique et touristique.

Il avait mis au service des Landes sa dimension nationale.

Elle lui a permis de faire avancer des projets ou de faire face à des situations extrêmes comme la crise sanitaire de la filière palmipède, qui a durement frappé notre département en cette année 2017.

Visionnaire jusqu'au bout, il s'est engagé totalement pour la création du Village Landais Alzheimer, une première en France, dont nous avons posé la première pierre le 4 juin dernier à Dax. Et c'est avec la même conviction qu'il avait signé un partenariat inédit avec La Poste afin d'intégrer les outils numériques au maintien des personnes âgées à leur domicile.

Ce rapport d'activité 2017 porte indéniablement la marque d'Henri Emmanuelli.

Nous avons aujourd'hui repris le flambeau. Avec la volonté farouche de préparer l'avenir, de continuer à innover, guidés par la recherche du progrès social au service des Landaises et des Landais.

C'est la meilleure façon de rester fidèle à sa mémoire et à son héritage.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "X. F. - L".

Xavier, Fortinon
Président du Conseil départemental des Landes



« Pourquoi l'expérience du pouvoir nous interdirait à tout jamais de redessiner des perspectives d'espoir »

Henri Emmanuelli,
Président du Département des Landes de 1982 à 2017

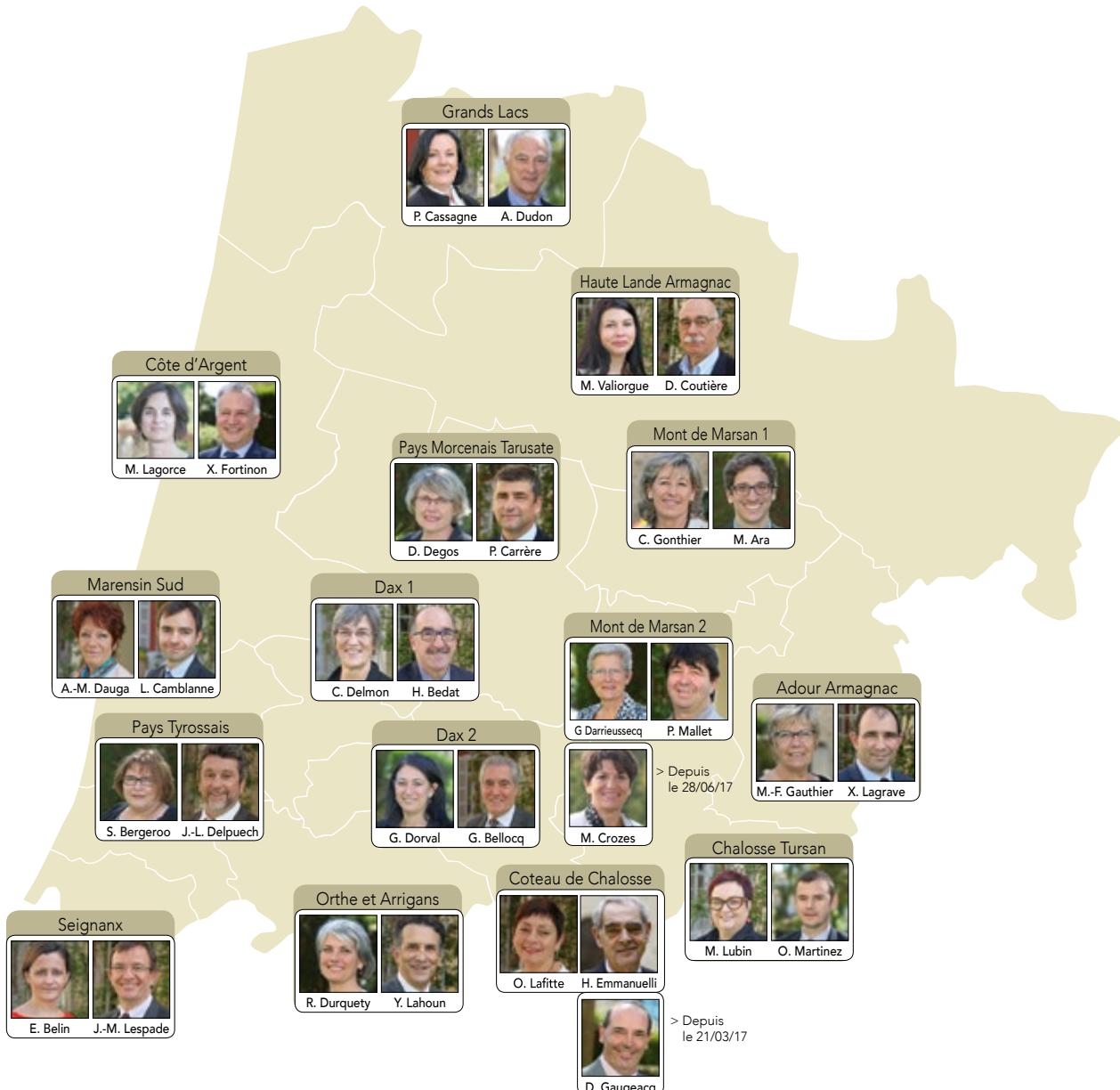
Sommaire

L'institution départementale	6
Cadrage budgétaire	10
Les temps forts de 2017	12
Renforcer les solidarités	14
Les personnes âgées	16
Les personnes handicapées	18
La protection de l'enfance	20
La protection maternelle et infantile	22
Insertion et logement social	24
Soutenir l'activité et l'emploi	26
Le développement industriel et artisanal	28
Tourisme et thermalisme	30
La ferme Landes	32
La filière bois-forêt	33
Le domaine départemental d'Ognoas	34
L'économie sociale et solidaire	35
Aménager le territoire	36
Voirie et mobilité	38
Aménagement numérique	40
Eau potable, assainissement et prévention des déchets	41
Développement local	42
Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes	44
Le SDIS	45
Investir dans la jeunesse et promouvoir la culture	46
Les collèges	48
Les parcours de jeunesse	50
Les sports	52
La lecture publique	53
Les actions culturelles	54
Le patrimoine historique et culturel	56
Les archives départementales	57
Préserver et valoriser le cadre de vie	58
Sensibilisation au développement durable	60
Le littoral	61
Les espaces naturels sensibles (ENS)	62
L'espace rivière	63
Les itinéraires cyclables et de randonnée	64
Les services départementaux	66
Ressources humaines	68
Informatique, réseaux et télécommunications	69
Bâtiments départementaux, Énergie et bois	70
Adresses utiles	71
Sites web	72



Hommage à Henri Emmanuelli

L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

En application de deux lois du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, les Landes sont divisées en 15 cantons. Les électeurs de chacun des cantons élisent pour 6 ans, au scrutin majoritaire et à deux tours, un binôme constitué d'une femme et d'un homme, cette mesure étant destinée à promouvoir la parité.

Les premières élections départementales, organisées dans ce nouveau cadre, ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015. Ont ainsi été élus 15 conseillers (dont 8 nouveaux membres) et 15 conseillères (dont 13 nouvellement élues).

Cette composition a évolué en 2017, d'une part en raison du décès le 21 mars 2017 de son Président, M. Henri Emmanuelli, (remplacé dans son canton par M. Didier Gageacq) et d'autre part en raison de la démission le 28 juin 2017, de M^{me} Geneviève Darrieussecq, élue députée et remplacée dans son canton par M^{me} Muriel Crozes.

Le Conseil départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois par trimestre. Les 30 conseillers débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et préparés par les commissions intérieures. Les séances sont publiques. Le Conseil départemental peut délibérer sur tous les dossiers présentant un intérêt départemental dans le cadre des compétences qui lui sont confiées par la loi mais peut également déléguer ses compétences à la Commission Permanente.

L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

8

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. Henri Emmanuelli a été pendant 35 ans Président de l'institution départementale. Suite à son décès, M. Xavier Fortinon, alors 1^{er} Vice-Président a assuré l'intérim jusqu'à son élection à la présidence du Conseil départemental le 7 avril 2017.

Le Président est l'organe exécutif du Département. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental.

Il convoque le Conseil départemental, fixe l'ordre du jour et préside les séances. Le Président ordonne les dépenses, prescrit les recettes, prépare le budget et le soumet au vote des conseillers départementaux. Il conduit les affaires du Département avec le concours des services qu'il a sous son autorité. Enfin, il gère le domaine départemental et représente le Département en justice.

En 2017, le Président du Conseil départemental a proposé 211 rapports à l'Assemblée départementale et à la Commission Permanente.

LA COMMISSION PERMANENTE

L'Assemblée départementale élit sa Commission permanente qui se réunit au moins une fois par mois. Elle traite des affaires courantes pour lesquelles elle a reçu délégation du Conseil départemental. Elle est composée du Président, de 9 vice-présidents et de 9 conseillers départementaux élus à la représentation proportionnelle.

La composition de la Commission permanente a changé à 2 reprises en 2017. Suite à l'élection le 7 avril d'un nouveau Président, M. Xavier Fortinon qui a entraîné l'élection d'une nouvelle Commission permanente puis suite à l'élection de 2 conseillères départementales comme parlementaires (M^{me} Lubin, sénatrice et M^{me} Darrieussecq, députée).

Depuis le 20 octobre 2017, la Commission permanente est composée des membres suivants:

Président: Xavier Fortinon

1^{er} Vice-Président:

Dominique Coutière

2^e Vice-Présidente: Odile Lafitte

3^e Vice-Président:

Jean-Luc Delpuech

4^e Vice-Présidente:

Muriel Lagorce

5^e Vice-Président: Yves Lahoun

6^e Vice-Présidente:

Rachel Durquety

7^e Vice-Président: Paul Carrère

8^e Vice-Président: Olivier Martinez

9^e Vice-Présidente:

Dominique Degos

Membres

Catherine Delmon,

Gabriel Bellocq, Magali Valiorgue,

Mathieu Ara, Muriel Crozes,

Lionel Camblanne,

Marie-France Gauthier,

Alain Dudon, Chantal Gonthier.

LES COMMISSIONS INTÉRIEURES

Réunies avant les séances plénières du Conseil départemental, les commissions intérieures examinent les dossiers relevant de leur domaine de compétence et désignent en leur sein un rapporteur chargé d'en faire la synthèse et de présenter les propositions à soumettre au vote de l'Assemblée.

Elles sont présidées par:

■ Finances et affaires économiques:

Dominique Coutière

■ Aménagement du Territoire (Infrastructures, équipements ruraux et transports, TIC):

Olivier Martinez

■ Affaires sociales et logement:

Paul Carrère

■ Agriculture et forêt:

Dominique Degos

■ Affaires culturelles:

Rachel Durquety

■ Éducation, Jeunesse et Sports:

Muriel Lagorce

■ Administration générale et personnel:

Paul Carrère

■ Environnement:

Jean-Luc Delpuech

■ Tourisme et Thermalisme:

Jean-Luc Delpuech



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Instaurée dans les Landes en 1992, la démocratie participative prévoit la réunion de comités consultatifs et permet aux Landaises et aux Landais de saisir l'Assemblée départementale.

Comités consultatifs

Les comités consultatifs permettent à toute personne qualifiée dans un domaine concernant l'action du Conseil départemental de participer, aux côtés des élus et des techniciens, aux réflexions engagées afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins de la population.

Ouverture des débats à l'initiative des citoyens

Tout citoyen du département peut saisir le Conseil départemental d'une demande de débats portant sur des questions d'intérêt général dès lors qu'elles relèvent de la compétence de l'Assemblée départementale.

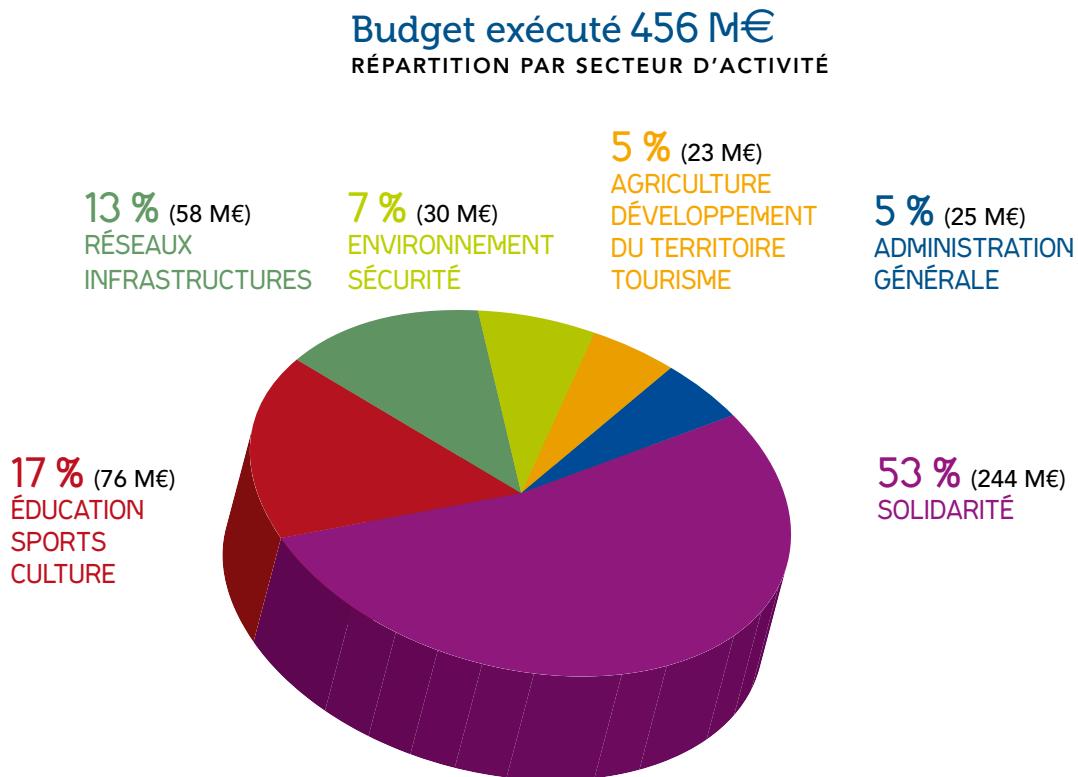
La demande, qui ne doit comporter qu'un seul objet, doit être présentée au moins par 2000 électeurs. Outre ces pratiques propres aux Landes, les lois du 1^{er} août 2003 et du 13 août 2004 ont instauré des mesures destinées à renforcer la pratique de la démocratie participative au profit des administrés avec le référendum décisionnel local, la consultation des électeurs et la consultation d'initiative populaire.

CADRAGE BUDGÉTAIRE

10

rapport d'activité 17

En 2017, les Landes restent un territoire attractif, qui voit sa population progresser régulièrement. Cela implique pour le Conseil départemental un accompagnement permanent et l'adaptation des politiques de solidarité, d'infrastructures, d'éducation et d'aménagement du territoire.



Les grands axes de l'action départementale en 2017

Le Département poursuit ses efforts d'investissement afin d'assurer un développement équilibré et solidaire notamment en favorisant la mise en place d'équipements structurants générateurs d'emplois (Agrolandes, projet résidentiel et touristique de Tosse, investissements industriels du Port de Tarnos...).

Le déploiement du très haut débit, entré en phase active en 2016, s'accélère avec un financement significatif de la collectivité (AP 40 M€).

Pour les collèges, l'année 2017 a été marquée par un renforcement des programmes de maintenance générale, restructurations et mises aux normes (collèges de Capbreton, Linxe, Mont-de-Marsan, Cel le Gaucher, Pouillon, St-Sever, St-Pierre-du-Mont, Villeneuve), l'achèvement

des travaux de mise à niveau des SEGPA (collèges de Parentis et de Saint-Paul-lès-Dax J. Moulin) et par la poursuite des études pour le futur collège d'Angresse (ouverture prévue pour la rentrée 2019-2020).

S'agissant de la voirie, le programme courant (renforcements de chaussées, aménagements de traverses d'agglomération et opérations de sécurité) a été maintenu à un haut niveau d'intervention. Les opérations d'envergure comme la réhabilitation de grands ouvrages d'art (Pont Eiffel de Cazères, Pont de Béziers à Labenne) et l'aménagement de giratoires (route de Northon à St Martin de Seignanx, RD 632 à Saint Avit, desserte du futur village Alzheimer à Dax) ont été menées.



L'effort de solidarité en faveur de la jeunesse et des aînés, axe fort de l'action départementale, a été poursuivi avec la mise en œuvre de projets innovants: Pack XL, numérique à destination des collégiens, numérique en faveur de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, règlement en faveur de la création de résidence autonomie.

L'année 2017 est également marquée par le lancement du futur village landais Alzheimer dont les travaux ont débuté à la fin du 1^{er} trimestre 2018 pour une durée de 20 mois.

Cette solidarité s'est également manifestée en 2017 par le soutien réaffirmé à la filière avicole durablement touchée par la crise aviaire.

Le budget de fonctionnement

La progression des dépenses d'aide sociale a connu un rythme moins soutenu que les années antérieures, notamment celle des Allocations Individuelles de Solidarité avec une quasi-stabilité du Revenu de Solidarité Active.

Le budget départemental a par ailleurs été fortement modifié par la loi NOTRe qui a transféré, à la Région, les compétences en matière d'organisation des services de transport non urbain de voyageurs (1^{er} janvier 2017), de transport scolaire (1^{er} septembre 2017, hors transport des élèves handicapés), et de transport par voies ferrées ou guidées d'intérêt local (1^{er} janvier 2017, propriété, aménagement, entretien et gestion des infrastructures).

Le financement

En 2017, le Département a fait le choix du maintien du taux de la taxe sur le foncier bâti; celui-ci est inférieur de 9,2 % au taux moyen des départements plaçant le Département des Landes parmi les 20 départements ayant le taux de foncier bâti le plus faible.

Les autres ressources départementales ont été fortement impactées par la réduction des dotations de l'État (4^e et dernière année), et par le transfert à la Région d'une quote-part de fiscalité (CVAE).

Toutefois, compte tenu du dynamisme exceptionnel des droits de mutation, la progression des recettes de fonctionnement est, pour la première fois depuis 2010, supérieure à celle des dépenses générant une hausse significative de l'épargne.

Par ailleurs, si l'annuité de la dette continue de progresser, le faible recours à l'emprunt a permis de diminuer l'encours de la dette de 2 M€, en 2017.

LES TEMPS FORTS DE 2017



L'exposition « Les Landes et la révolution française 1789-1799 » : des Archives départementales a attiré 1157 élèves et 380 visiteurs grand public



Le collège Jean-Moulin de Saint-Paul-lès-Dax fait peau neuve : restructuration et extension pour un budget de 0,95 M€



Les Landes, une nouvelle terre de tournages. À Saint-Sever pour un épisode de « Meurtres dans les Landes »



Hommage républicain à Henri Emmanuelli, député et président du Conseil départemental des Landes



« Rendez-vous » avec l'écrivain Céline Minard aux Rencontres à Lire de Dax



Nouvel espace cueillette et vente de légumes bio aux Jardins de Nonères à Mont-de-Marsan



Chantiers citoyens : gants et sacs-poubelles pour tous pour nettoyer nos plages



Avec le dispositif « Culture en herbe », les collégiens découvrent l'Art



« Landes Imaginations » : un coup de pouce aux jeunes pour monter des projets



Des produits landais de qualité dans les restaurants scolaires grâce à la plateforme agrilocal40.com



Redécouvrir la faïence de Samadet au travers de l'exposition « Les mille et une vies du Samadet »



Inauguration de la zone d'activités Sud Landes à Hastingues



Signature de la convention de partenariat pour le développement du logement social dans les Landes

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

LES TEMPS FORTS DE 2017



Arte Flamenco, un festival pour tous



Sensibiliser les estivants à la propreté des plages. Tel est l'objectif des ambassadeurs de « I love ma plage ».



Ateliers de pratique artistique, conférences et visites dans les 2 musées départementaux



Des bénéficiaires de minima sociaux (Atelier Tout Art Zimut) et des personnes âgées habillent Mont-de-Marsan de leurs tricots



À chaque rentrée, 8 500 collégiens de 4^e et 3^e sont équipés d'ordinateurs portables



Capbreton, Hossegor, Seignosse et le Département sont officiellement candidats pour accueillir les épreuves de surf des Jeux Olympiques de Paris.



Rassemblement républicain de solidarité avec la filière avicole à Castelnau-Chalosse, en plein cœur de la zone de production.



En week-end au Domaine d'Ognoas : patrimoine, nature et dégustation d'Armagnac



Les journées de protection de l'enfance : mieux comprendre pour une meilleure prise en charge



Les élus départementaux du canton Coteau de Chalosse à la rencontre des professionnels et des citoyens

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

REFORCER LES SOLIDARITÉS 14 - 25





241,9 M€

15

rapport d'activité 17

L'année 2017 consolide les actions lancées en 2016 suite aux évolutions législatives importantes dans le secteur de la solidarité. Deux lois ont en effet impacté le champ social et médico-social:

- La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a connu ses premières concrétisations en 2016. Elle améliore les conditions d'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en direction des plus dépendants et des plus modestes. Elle crée un dispositif de prévention de la perte d'autonomie dont le pilotage est confié au Président du Conseil départemental, lance la notion de résidence autonomie et réforme la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux.
- La loi de 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance complète et précise les particularités du dispositif de protection de l'enfance et renforce la responsabilité du Président du Conseil départemental.

Les personnes âgées 16

Les personnes handicapées 18

La protection de l'enfance 20

La protection maternelle et infantile 22

Insertion et logement social 24

LES PERSONNES ÂGÉES

LE CONTEXTE

La déclinaison des différents dispositifs issus de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement s'est poursuivie en 2017. L'année 2017 a été marquée par la mise en place du Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), nouvel organe consultatif, et le lancement du premier appel à projet pour la création de places en résidence autonomie.

LES ACTIONS

Le service d'animation de prévention et d'accompagnement des Landes (SAPAL)

Unique en France à une échelle départementale, le SAPAL participe à l'amélioration de la qualité de vie au moment du départ en retraite. Il mène également une réelle politique de prévention des effets du vieillissement. En 2017, à titre d'exemple, 500 séances de formation (langues, informatique, conduite, secourisme...) et 35 journées d'échanges sur les thèmes de la

retraite et de la connaissance de soi ont été organisées. L'exposition sur la réserve d'Arjuzanx, réalisée et animée par des retraités bénévoles dans les bibliothèques, écoles ou EHPAD, connaît un franc succès.

247 clubs du 3^e âge ont perçu la subvention du Conseil départemental de 360 euros.

Soutien financier aux EHPAD
Plus de 4 M€ ont été attribués aux EHPAD en 2017 pour financer les opérations d'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des résidents.

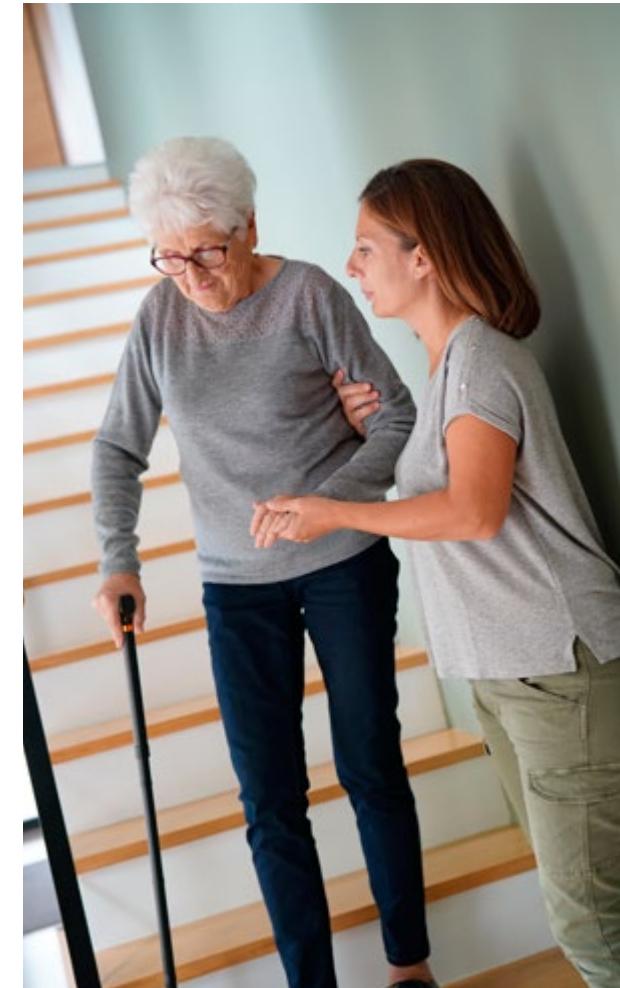
Un dispositif d'aide à domicile renforcé

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement renforce l'aide pour les personnes âgées ayant le moins de revenus et celles présentant le plus fort niveau de dépendance. Elle apporte également un soutien aux aidants familiaux.

Au 31 décembre 2017, 5 654 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).



10 % des personnes de plus de 65 ans bénéficient de la téléalarme



LES CHIFFRES CLÉS

- **11 728** personnes bénéficient d'un accompagnement financier du Conseil départemental
- **5 654** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile
- **4 681** bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en établissement
- **1 100** bénéficiaires de l'aide sociale en établissement
- **2 035** personnes accompagnées dans leur projet de vie par les centres locaux d'information et de coordination et le numéro Vert Im'Age
- **7 594** foyers représentant **9 000** personnes bénéficient du dispositif landais de téléalarme

LES ACTIONS (SUITE)

Par ailleurs, une quarantaine d'opérateurs sont intervenus auprès de 4 000 personnes âgées dans le cadre du programme de prévention acté par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Parallèlement, la politique d'amélioration de la qualité des services rendus à domicile continue à se développer avec le soutien de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie.



Continuer d'innover

L'innovation sociale s'affirme en véritable ambition départementale en cherchant à anticiper les besoins des personnes âgées et en mobilisant l'ensemble des nouvelles connaissances dans tous les domaines: médical, psychologique et scientifique.

Deux initiatives connaissent des avancées significatives :

■ **Le Village Landais Alzheimer:** validé par arrêté conjoint du Président du Conseil départemental des Landes et du Directeur général de l'Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (28 décembre 2016). Son exploitation a été confiée à un Groupement d'Intérêt Public, autorisé par arrêté du 15 décembre 2016.

Le site de Dax a été retenu pour accueillir 120 résidents accompagnés par 120 salariés soutenus par 120 bénévoles. L'année 2017 a été consacrée aux éléments préalables à la construction (fouilles archéologiques, procédures d'urbanisme) et à la dynamique de mobilisation des futurs bénévoles.

■ **Le numérique au service des personnes âgées:** une convention de recherche et de développement a été conclue avec le groupe La Poste pour tester un équipement numérique auprès des personnes âgées. Cette expérimentation commencée en décembre 2016 s'est déployée toute l'année 2017. 40 volontaires ont testé un bouquet de services numériques qui doit permettre de sécuriser les personnes âgées, de maintenir le lien social et d'alerter en cas de besoin.



Fouilles archéologiques sur le chantier du Village Landais Alzheimer

LES PERSONNES HANDICAPÉES

LE CONTEXTE

Le Conseil départemental a poursuivi les actions du Schéma landais en faveur des personnes vulnérables 2014-2020, en partenariat avec une soixante d'acteurs associatifs et institutionnels.

LES ACTIONS



Le service sport intégration et développement (SSID)

Ce service mutualisé, unique en France, favorise l'intégration de personnes handicapées à la vie sociale. Suite aux recommandations de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et des besoins recensés dans le Département, le projet « sport et psy » s'est poursuivi en 2017 : 30 personnes en situation de handicap psychique ont participé pendant 3 jours à des activités sportives. Le SSID s'est également investi également dans un nouveau projet, « Le savoir nager » : il s'agit de faciliter l'accès des personnes handicapées aux activités nautiques et de pleine nature en toute sécurité.

L'offre d'accueil des établissements augmentée

- Décentralisation de l'accueil de jour du foyer Le Majouraou de Mont-de-Marsan à Pontenx-les-Forges pour apporter une réponse de proximité à des adultes domiciliés dans le nord des Landes.
- Modification des agréments des sections du foyer de Morcenx géré par l'association Caminante pour répondre aux besoins de l'amendement Creton et des situations critiques.

- Quatre places supplémentaires au foyer de vie pour adultes handicapés de Moustey.
- Dix places supplémentaires au foyer pour handicapés moteurs de Tarnos.
- Ouverture d'un SAMSAH départemental pour autistes de 10 places géré par l'ADAPEI.

La Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH)

La MLPH poursuit son engagement autour du dispositif «réponses accompagnées pour tous», l'objectif étant de trouver des solutions aux situations les plus complexes, incluant des alternatives individualisées pour pallier le manque de places en établissement. 21 situations ont été traitées. 33370 personnes ont un droit ouvert auprès de la MLPH, soit 8,1 % de la population landaise.



LES CHIFFRES CLÉS

- **1 295** handicapés adultes accompagnés par les établissements relevant de la compétence du Conseil départemental
- **637** salariés travaillent dans ces établissements et services

LES ACTIONS (SUITE)

La carte mobilité inclusion pour les GIR 1 et 2

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement rend automatique l'attribution de la carte mobilité inclusion pour les personnes classée en GIR 1 et 2. Ainsi, en comptant également les demandes déposées par les personnes en situation de handicap, plus de 8 800 premières demandes de CMI ont été effectuées.



L'entreprise adaptée départementale

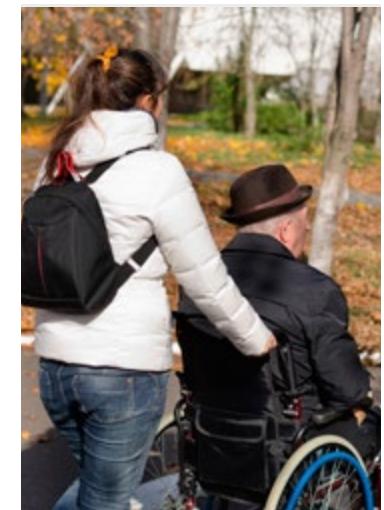
Un pôle adulte est en cours de constitution : il devrait regrouper l'ESAT et l'EAD Les Jardins de Nonères, le SATAS ainsi qu'un nouveau dispositif d'accompagnement vers l'insertion et l'emploi.

Les Jardins de Nonères cherchent aussi à diversifier leurs activités : l'activité « cueillette » a été inaugurée, sous le patronage du chef cuisinier du restaurant gastronomique La Villa Mirasol le 21 avril 2017. L'atelier plastification de l'ESAT, en partenariat avec la Médiathèque départementale des Landes, a lancé la « vente directe de livres ». Et une activité de numérisation des dossiers des bénéficiaires de la Maison landaise des per-

sonnes handicapées a débuté en septembre 2017. De nouvelles perspectives sont envisageables à l'avenir dans le domaine de la numérisation.

Fruit du partenariat étroit entre les Jardins de Nonères et CAP EMPLOI, la dynamique d'accueil d'apprentis en situation de handicap amorcée fin 2016 s'est poursuivie en 2017.

Enfin, la signature d'un contrat de prévention avec la Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine permet de disposer de leviers d'amélioration en termes de conditions de travail, de santé et de bien-être au travail qui viennent s'intégrer dans la restructuration des Jardins de Nonères et compléter la feuille de route.



LES CHIFFRES CLÉS

- **33 370** personnes ont un droit ouvert auprès de la MLPH
- **1 259** personnes bénéficient de la prestation de compensation handicap
- **8,87 M€** ont été consacrés à cette prestation

LE CONTEXTE

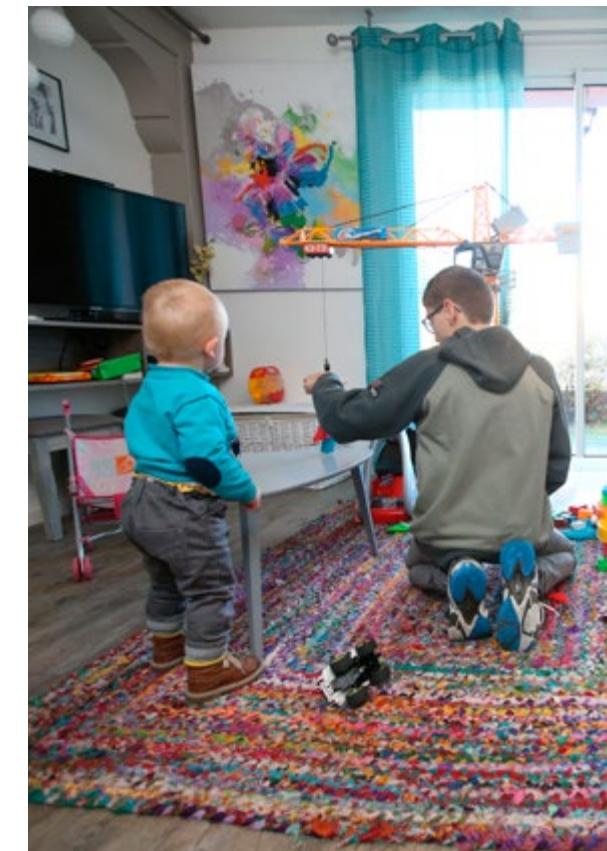
La protection de l'enfance a récemment été marquée par une réforme issue de la loi du 14 mars 2016 visant à améliorer sa gouvernance nationale et locale, à sécuriser le parcours de l'enfant et à adapter le statut de l'enfant placé sur le long terme.

Le Schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance a également été adopté en 2016, pour une durée de 5 ans, autour de 5 thèmes et 14 orientations définissant les axes prioritaires de cette politique publique en favorisant la coordination de l'action de tous les professionnels concourant à cette mission.

En 2017, «handicap et protection de l'enfance» restent une thématique majeure depuis la venue du Défenseur des droits dans notre département en septembre 2015. En lien avec les préconisations du rapport «Zéro sans solution», l'année 2017 a vu le renforcement du partenariat entre les secteurs médico-social et protection de l'enfance pour les situations les plus complexes. Dans cette continuité, le Département a également engagé une étude nationale avec le CREAL Aquitaine portant sur l'enfance en danger et en situation de handicap.

LES CHIFFRES CLÉS

- **1021** Informations Préoccupantes ouvertes en 2017, dont **431** ont conduit à un signalement auprès de l'autorité judiciaire
- **1 186** enfants confiés dont **798** à des assistants familiaux
- **23** nouvelles candidatures en vue de l'obtention d'un agrément d'adoption ont été instruites au cours de l'année ayant donné lieu à **18** agréments
- **3** enfants issus de l'adoption internationale sont arrivés dans les Landes
- **1** pupille de l'État a été adoptée



LES ACTIONS



Le placement familial reste une modalité d'accueil privilégiée dans les Landes

Accueil des mineurs non accompagnés

Le Département a dû faire face en 2017 à l'arrivée sur son territoire de 211 primo-arrivants. Ces jeunes ont dû être mis à l'abri en urgence afin de procéder à une évaluation de leur situation. 87 ont été confiés au Département, portant ainsi à 165 l'effectif total de MNA pris en charge.

Cette recrudescence d'arrivées a contraint les services à mettre en place des accueils atypiques en faisant appel à la solidarité des partenaires médico-sociaux notamment.

C'est dans ce contexte qu'une convention d'appui aux politiques d'insertion a été signée le 11 avril 2017 avec le représentant de l'État. Conclue pour trois ans, elle a permis de mobiliser le Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (FAPI) pour soutenir principalement deux dispositifs d'insertion par le logement, permettant ainsi l'accueil et l'accompagnement de 24 jeunes.

Investissements soutenus pour les structures d'accueil

Le projet de Maison d'enfants à Caractère Social avec Soins Intégrés (MECCSI) est désormais lancé pour une ouverture fin 2018. Le Centre hospitalier de Mont-de-Marsan construit le bâtiment, l'Association de Sauvegarde et d'Action Éducative des Landes (ASAEL) en assurera l'exploitation. Les travaux ont également été lancés à Dax et Mont-de-Marsan pour les autres structures gérées par l'ASAEL (fin des travaux prévue dans le courant de l'été 2018) permettant de regrouper sur 2 sites une même capacité d'accueil pour des jeunes adolescents et/ou jeunes majeurs.

Le Centre Départemental de l'Enfance (CDE)

Le CDE se compose d'établissements et services financés par le Département et l'État. Dans le cadre du dispositif départemental de protection de l'enfance, le Foyer de l'Enfance assure l'accueil d'urgence de mineurs en difficulté ou en danger. En 2017, 104 jeunes ont été suivis. 62 ont été accueillis et 58 orientés.

En complément, le Centre Familial assure l'accueil et d'hébergement des enfants (âgés de moins de 6 ans), des femmes enceintes et des mères/pères/parents avec leurs enfants, mineurs ou majeurs, isolés, en situation de danger ou en grande difficulté. 122 personnes (39 mères, 10 couples et 62 enfants) ont été suivies en 2017.

Depuis le mois de septembre 2017, le Foyer de l'Enfance et le Centre Familial ont été sollicités

pour l'accueil de jeunes migrants primo-arrivants.

Dans le champ du handicap adulte, le Service d'accompagnement à la vie sociale a accompagné 41 adultes handicapés déficients intellectuels dont 26 hommes et 15 femmes, âgées de 16 à 54 ans.

L'Établissement public de soins, d'insertion et d'intégration (EPSI) relevant de la compétence de l'État a accueilli 958 enfants, adolescents et adultes dans ses différentes structures (IME, ITEP, CMPP, ESAT, SESSAD...).

Le Centre Départemental de l'Enfance a étoffé son partenariat avec l'ADAPEI des Landes concernant le Dispositif Emploi Accompagné mis en œuvre par l'ESAT. Ceci s'inscrit dans la continuité de la collaboration existante, notamment en ce qui concerne la gestion des 9 places « Troubles envahissants du développement » déployées dans le nord du département.

La première tranche des travaux de restructuration et de reconstruction des locaux du Foyer de l'Enfance a été livrée



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

LE CONTEXTE

L'action du Département en matière de protection maternelle et infantile s'articule autour de la prévention sociale et médico-sociale, l'accompagnement en matière d'accueil de la petite enfance et l'évaluation des demandes d'adoption.

LES ACTIONS

Les Centres de Planification et d'Éducation Familiale

Les CPEF assurent une information et un accompagnement des jeunes sur la sexualité et la contraception, conseillent les personnes rencontrant des difficultés dans leur vie familiale et affective pour prévenir les violences intrafamiliales. Sept lieux de consultations au plus près des jeunes accueillent chaque année environ 2000 personnes pour des consultations médicales et des entretiens de conseil conjugal et familial. Par ailleurs, entre 3000 et 4000 collégiens et lycéens bénéficient

chaque année d'une séance d'information et d'éducation à la vie sexuelle et affective.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis 2015, et dans le cadre du plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, le Département mène des actions de prévention en collaboration avec différents partenaires:

- Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) qui bénéficie d'un poste cofinancé « Référant violence » assure une prise en charge globale, per-

sonnalisée et dans la durée, des femmes victimes de violences au sein du couple dans tout le département.

- Une étroite collaboration est également nouée avec les services de gendarmerie et les intervenants en périnatalité, dont le Réseau Périnat Aquitaine. Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale a par ailleurs lancé en 2016 un groupe de travail pour l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes victimes de violence.



LES CHIFFRES CLÉS

L'accueil du jeune enfant : une mission prioritaire

- **2004** assistants maternels agréés pour **7 206** places
- **50** établissements d'accueil collectif et familial pour **1 434** places (dont **207** places en crèche familiale et **90** places en micro-crèche)
- **35** places créées en établissement, **2** fermées
- **7** maisons d'assistants maternels (MAM) créées pour **73** places

LES ACTIONS (SUITE)



Un projet expérimental de prévention en milieu scolaire

Pour prévenir la déscolarisation des enfants de 3 à 6 ans dans le secteur de Villeneuve-de-Marsan, la PMI, en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Centre médico-psychologique, soutient le corps enseignant dans l'accueil et la prise en charge des enfants en difficulté tout en accompagnant leurs parents dans cette démarche.

Un projet expérimental de coparentalité

En cohérence avec le Schéma départemental des Services aux Familles signé le 13 décembre 2016, le Département s'est engagé avec la CAF dans une action innovante de soutien à la parentalité pour les enfants de 0 à 6 ans. Des assistantes maternelles, spécialement sélectionnées par la PMI, prennent en charge les enfants des parents en difficulté ou défaillants. Le dispositif est financé par la CAF et le Département. Une dizaine d'enfants ont intégré le dispositif en 2017.



INSERTION ET LOGEMENT SOCIAL

LE CONTEXTE

Le Conseil départemental des Landes a actualisé sa politique en faveur de l'insertion des personnes en difficulté en adoptant le Pacte territorial de l'insertion (PTI) 2016-2020. Elle s'articule autour de 3 principes fondamentaux :

- conforter un accompagnement de proximité pour le public en situation de fragilité,
- renforcer les richesses des territoires génératrices d'innovation sociale et économique,
- co-construire une gouvernance renouvelée.



LES ACTIONS

Faciliter la vie quotidienne

Une quinzaine d'épiceries sociales réparties dans le département permettent aux personnes les plus démunies de s'approvisionner. Au total, plus de 2625 foyers ont bénéficié d'une aide alimentaire en 2017. 2737 repas ont été distribués par l'Estanquet des familles à Dax. La plateforme « Mobilité et Insertion Sud Landes » qui a vu le jour en avril 2016, dans les secteurs du Seignanx, du Grand Dax, d'Orthe et Arrigans, a consolidé

l'accompagnement des publics dans la prise en charge de leur mobilité pour faciliter leur autonomie socio-professionnelle.

L'apport du Fonds Social Européen (FSE)

Le Département des Landes et l'Europe s'engagent pour faciliter l'insertion des personnes les plus défavorisées.

Entre 2015 et 2017, près de 2800 personnes ont bénéficié des actions cofinancées par le FSE. Sur l'ensemble des per-

sonnes ayant achevé une action, 1786 ont connu une amélioration de leur parcours en obtenant une qualification, en s'inscrivant dans une formation ou en trouvant un emploi.

En 2017, 12 projets ont été soutenus pour un montant FSE programmé de 0, 87 M€. L'année a été marquée par la sélection de projets innovants portés par des structures de l'insertion par l'activité économique. Quatre recycleries ont également bénéficié de cofinancements européens dans leurs projets de développement.

Par ailleurs, 520 personnes dont une majorité de femmes ont été accompagnées par la plateforme « Mobilité et Insertion Sud Landes ». Objectif: établir un diagnostic mobilité versus recherche d'emploi, prise de poste, formation, afin de résoudre les éventuels problèmes (0,14 M€).

38 associations landaises ont

également bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du dispositif local d'accompagnement (DLA) et 3 d'une aide du dispositif régional Cap amorçage : La Holi, Hope Team East et le Grenier de Mézos.



LES CHIFFRES CLÉS

- **7 938** foyers perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA) au 31 décembre 2017
- **5 347** foyers ont bénéficié d'une aide du Fonds Départemental d'Aide Financière aux Familles dont **1 261** au titre de l'accès au logement
- **38 015** personnes ont été reçues par les assistantes sociales
- **523** familles ont été accompagnées par les conseillères en économie sociale et familiale
- **4 994** contrats d'engagements réciproques ont été signés dont **3 862** par les référents RSA du Conseil départemental et **1 132** par les autres référents.

« Mont-de-Marsan habillé pour l'hiver »

LES ACTIONS (SUITE)

L'insertion par l'activité sociale

Les travailleurs sociaux mettent en place des actions collectives pour aider les bénéficiaires de minima sociaux à retrouver confiance en eux et prendre conscience de leurs compétences. Elles s'inscrivent dans un parcours global d'insertion socio-professionnelle. À titre d'exemple, l'opération de tricot urbain - «Mont de Marsan habillé pour l'hiver» - portée par l'atelier «Tout Art Zimut»: des bénéficiaires de minima sociaux, animés par deux travailleurs sociaux de

la circonscription de Mont-de-Marsan, pilotés par l'art-thérapeute Julie Tauzia, ont «habillé» différents sites de Mont-de-Marsan, en partenariat avec le CIAS de l'agglomération du Marsan, une association de tricoteuses et l'EHPAD de Saint-Pierre-du-Mont.

Le logement social

Le Conseil département soutient les opérations menées par XL Habitat: 1,08 M€ en 2017 pour la construction de 318 logements et 1,04 M€ pour la réhabilitation de 104 logements.



Les clauses sociales

- 20 marchés «clausés»
- 59 entreprises en suivi,
- 12 988 heures d'insertion réalisées par 87 personnes en insertion sociale et professionnelle.

Le Département affiche sa volonté de diversifier les procédures et les marchés «clausés» de façon à proposer à tous les publics en insertion des solutions d'emploi dans des marchés de prestations intellectuelles (maîtrise d'œuvre pour la construction du Village Landais d'Alzheimer), des marchés réservés aux structures

de l'insertion par l'activité économique (rénovation d'un four à pain à Hontanx réalisée par l'atelier chantier insertion Les Ardis), des marchés de prestations de services (nettoyage des locaux de l'hôtel du Département à Mont-de-Marsan) et des marchés de travaux (collège de Pouillon).

Par ailleurs, en sa qualité de chef de file de l'inclusion sociale, le Département soutient et coordonne les initiatives en matière de clauses sociales sur son territoire. C'est le cas du chantier d'élargissement de l'autoroute A63: «Les Sociétés Autoroutes du Sud de la France» et les groupements d'entreprises «Valérien», nouvelles Générations

d'Entrepreneurs-GUINTOLI ont signé une convention de partenariat le 27 octobre 2017 avec le service public de l'emploi et le Département. Les entreprises s'engageant à faire réaliser 50 000 heures d'insertion à des publics éloignés de l'emploi sur la période des travaux 2017-2019.



SOUTENIR L'ACTIVITÉ & L'EMPLOI

26 - 35





- Le développement industriel et artisanal 28**
- Tourisme et thermalisme 30**
- La ferme Landes 32**
- La filière bois-forêt 33**
- Le domaine départemental d'Ognoas 34**
- L'économie sociale et solidaire 35**

LE CONTEXTE

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL

La loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les capacités d'intervention des Départements en matière économique notamment en raison de la suppression de la clause de compétence générale.

Les interventions du Conseil Départemental s'inscrivent dorénavant dans le cadre fixé par le Schéma régional du Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté le 19 décembre 2016 par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Durant l'année 2017, et pour se conformer à cette loi, le Département a signé deux conventions cadres :

- l'une avec la Région Nouvelle-Aquitaine concernant les secteurs agroalimentaires, bois et pêche ;
- l'autre avec les EPCI landais, régissant la délégation d'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprise.

LES ACTIONS

Soutien à la filière avicole

En 2017, le Conseil départemental a poursuivi son soutien aux entreprises landaises de l'aval de la filière avicole, ainsi qu'aux structures de l'amont de cette filière pour lesquelles il a étendu son dispositif d'aide.

Ce sont donc 85 établissements qui ont pu en bénéficier pour un montant global de 0,65 M€.



Aides à l'immobilier d'entreprise

Dans le cadre des conventions de délégation de compétence d'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprise, deux aides ont pu être octroyées :

- Communauté de communes Cœur Haute Lande : financement à hauteur de 39 770 € de l'achat de terrains et de la construction d'un atelier relais permettant d'héberger un garage automobile sur la zone d'activités économiques « Jean-ticot » à Labrit pour un montant prévisionnel de 0,36 M€.
- Communauté de communes Terres de Chalosse : financement à hauteur de 63 376 € pour la réalisation d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités économiques intercommunale de Hinx pour un montant prévisionnel de 0,32 €.

Les syndicats mixtes à vocation économique

Les opérations les plus marquantes en 2017 concernent le Seignanx et le Pays d'Orthe.

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de parcs d'activités économiques sur le territoire de la Communauté de communes du Seignanx a poursuivi la commercialisation d'un lotissement destiné à l'accueil d'entreprises et procédé à de nouvelles acquisitions foncières dans le cadre d'une ZAC sur le territoire de Saint-Martin-de-Seignanx.

Le Syndicat mixte du Pays d'Orthe a inauguré les aménagements de la ZAC « Sud Landes » dont la réalisation a été concédée à la SATEL.

Agrolandes

Le Syndicat mixte Agrolandes a lancé la construction de l'Agrocampus, le bâtiment qui abritera l'équipe d'animation et la pépinière du technopôle Agrolandes. Le coût total du projet est évalué à 4,70 M€.

Le projet de technopôle est quant à lui piloté par un GIP qui associe le Département des Landes, la Communauté de communes Chalosse-Tursan, les trois chambres consulaires, la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine et une quarantaine d'entreprises du secteur agroalimentaire regroupées dans l'association « Agrolandes Entreprises ».

LES ACTIONS (SUITE)

En juin 2017, ont été validés les trois principaux axes stratégiques définissant la feuille de route du technopôle pour les dix prochaines années:

- L'agriculture numérique: Agrolandes est le premier acteur dans le Sud-Ouest à mettre en place une telle initiative. Il s'agit de développer le numérique pour une utilisation au quotidien dans les exploitations agricoles.
- La valorisation des produits connexes à l'agriculture et à l'agroalimentaire: Agrolandes apportera son appui aux entreprises du territoire en investis-

sant dans les infrastructures, en gérant le parc d'équipements et en favorisant les coopérations interentreprises.

- Le Cluster Biosécurité: Agrolandes a été désigné pour animer le Cluster Biosécurité, en lien étroit avec la problématique de l'influenza aviaire; celui-ci a été créé le 24 mai 2017 avec les participations des Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et du Département des Landes. Il implique toute la filière avicole et rassemble toutes les compétences afin d'être force de proposition vis-à-vis des autorités.

Deux projets ont été lancés:

- Une étude HACCP permettant d'identifier et de hiérarchiser les risques d'introduction du virus influenza aviaire (IA) dans les filières avicoles, afin de cibler les actions correctives et de prévention.
- Le projet CARTOGIP Avicole afin de disposer d'une cartographie objective de l'ensemble de la filière et mettre en place un système d'alerte professionnel automatisé en contexte de crise.

Par ailleurs, le syndicat mixte Agrolandes a entrepris la réalisation de la zone d'activité attenante par concession accordée à la Satel. Les dossiers d'autorisations administratives sont en cours d'examen par les services de l'État.

La livraison de l'Agrocampus est prévue pour fin 2018

Inauguration de la ZAC « Sud Landes »



Atlantisud

- 39 ha de foncier vendu
- 82 400 m² construits
- 809 emplois dont 68 pour Domolandes
- 60 M€ d'investissement direct des entreprises dans le parc d'activités

2017 a été marquée par l'arrivée la société Zoomalia, spécialiste français de la vente internet de produits pour animaux domestiques, sur le parc d'activités de Saint-Geours-de-Maremne. Son projet d'implantation, travaillé depuis 2012 avec le Conseil départemental, s'est concrétisé par la construction en 2017 d'un bâtiment de 3 600 m². Mis en exploitation en décembre, le bâtiment est déjà trop exigu pour contenir la progression de l'entreprise, nécessitant la programmation d'une extension de 3 000 m² dès 2019.



LE CONTEXTE

Le département des Landes accueille plus de 2 millions de touristes par an, dont la majorité (61 %) en haute saison et réalise plus de 22,1 millions de nuitées ce qui place celui-ci en 14^e place en nombre de nuitées touristiques au niveau national (chiffres 2016).

Les Landes restent par ailleurs le 1^{er} département thermal de France avec plus de 76 800 curistes (chiffres 2017 en hausse de 1,2 % par rapport à 2016) répartis dans les cinq stations de Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Préchacq-les-Bains, Saubusse et Eugénie-les-Bains.

Pour renforcer leur attractivité, les Landes doivent passer d'une destination de vacances balnéaires très saisonnière à une véritable destination touristique pluri-saisonnière et multi-activités. Pour atteindre cet objectif, le schéma départemental du tourisme et du thermalisme fixe une stratégie visant à valoriser le tourisme dans toutes ses dimensions: aménagement, environnement, économie, social et image.

LES ACTIONS

Projet de pôle résidentiel et touristique à dominante golifique à Tosse

Le Syndicat mixte Landes Océanes a déposé les dossiers de demandes d'autorisations administratives pour la réalisation du complexe résidentiel et touristique à dominante golifique de Tosse.

Syndicat mixte pour l'aménagement du Parc d'Abesse

Le syndicat mixte a lancé la réfection complète et la mise aux normes de la digue de l'étang.



LES CHIFFRES CLÉS

- **80 000 €** d'aides départementales générant 530 000 € de travaux dans 2 hébergements touristiques et 2 équipements
- **35 400 €** pour l'accompagnement à l'organisation locale du tourisme
- **15 800 €** pour le soutien aux démarches qualité
- **535 000 €** de participation du Département au fonctionnement et aux investissements du Parc naturel régional des Landes de Gascogne
- **35 400 €** pour l'accompagnement à l'organisation locale du tourisme
- **53 000 €** de participation au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Littoral Aquitain

LES ACTIONS (SUITE)

Promotion du tourisme

Le Département a octroyé en 2017 une participation de 1,90 M€ au Comité départemental du tourisme. Il a par ailleurs validé son nouveau plan stratégique 2017-2021 qui met en exergue trois axes : une offre de qualité, structurée et en phase avec les attentes des clientèles ; une destination forte, attractive et connectée à ses marchés ; une culture de l'économie touristique partagée. Il accompagne également la démarche « Landes gourmandes » initiée par le CDT avec l'ensemble des partenaires concernés.

Accompagnement de la filière thermale

Le Département poursuit son investissement dans la promotion du thermalisme au côté des collectivités concernées et des opérateurs spécialisés dans le cadre de la promotion Thermalisme-Tourisme de santé animée par le CDT. Il a accompagné plus particulièrement en 2017 l'étude de positionnement et d'image de la filière thermale. Le Département participe aux travaux de restructuration de l'hôtel Le Splendid de Dax (à hauteur de 816 808 €) avec une ouverture programmée au printemps 2018.

Marque Landes

Le Département a engagé en 2017 avec le Comité départemental du tourisme, l'ensemble des communautés de communes, les deux communautés d'agglomération et les trois chambres consulaires une réflexion sur une stratégie de marque partagée « Landes », visant à mieux identifier le territoire et à renforcer l'attractivité multisectorielle du département. Une enveloppe de 40 000 € a été votée lors de la DM1 pour une première étude de notoriété, d'attractivité et d'image des Landes.



5,3 M€

LA FERME LANDES

LE CONTEXTE

Le Conseil départemental est un partenaire privilégié des agriculteurs landais. Son action vise à concilier la nécessité de préserver l'environnement, soutenir les politiques de qualité génératrices de valeur ajoutée, développer les circuits de proximité et encourager l'agriculture en CUMA et les structures professionnelles pour participer à un aménagement harmonieux du territoire rural.

Le Département sait aussi être réactif face aux crises qui secouent l'agriculture landaise, avec notamment en 2017, la crise conjoncturelle et structurelle de la filière bovine ponctuée par les aléas climatiques et la crise sanitaire liée à l'épidémie d'influenza aviaire pour la filière volailles grasses et volailles maigres.

LES ACTIONS

LES CHIFFRES CLÉS

- **0,63 M€** pour des investissements de biosécurité dans les élevages suite à la crise aviaire

- **0,41 M€** pour le plan de soutien à l'autonomie alimentaire des élevages

Une agriculture respectueuse de l'environnement (1,24 M€)

Les actions du Département pour la protection de l'environnement dans l'activité agricole s'organisent selon trois axes: un volet gestion des effluents dans l'élevage et notamment dans la filière gras qui consiste à soutenir les petites et moyennes exploitations agricoles qui réalisent les investissements environnementaux; un volet protection des zones sensibles concernant la ressource en eau potable et la gestion des intrants fertilisants et phytosanitaires; et le renforcement de la ressource en eau à travers le financement de réserves foncières et d'études préalables pour des ouvrages d'intérêt départementaux.

Une ferme Landes de qualité (1,23 M€)

Le Département accompagne les producteurs pour l'engagement dans une démarche de qualité, permettant l'obtention de Signes Officiels de Qualité et d'Origine, par un soutien aux projets d'investissement des filières bovines, poney landais, canards fermiers à foie gras, asperges, kiwis, armagnac, agriculture biologique et transformation à la ferme.

Le Conseil départemental a poursuivi son soutien à la promotion des produits de qualité sous signe officiel, en lien avec la certification d'origine garantie d'authenticité, notamment par le biais de l'Association Qualité Landes.

Agrilocal40.com

La plateforme d'approvisionnement local cherche à favoriser, en particulier dans la restauration collective, l'accès aux produits locaux par la commande publique. 140 producteurs et entreprises agroalimentaires et 82 acheteurs publics utilisent le service.

Préserver l'équilibre de notre territoire (2,83 M€)

Le Conseil départemental poursuit son accompagnement pour le maintien d'une agriculture familiale en conservant un nombre important d'agriculteurs et une répartition harmonieuse des exploitations sur le territoire avec notamment un dispositif d'aides en faveur des jeunes agriculteurs. La poursuite des aides aux investissements en CUMA et aux coopératives s'inscrit dans le cadre du



Programme de Développement Rural Aquitain (PDRA) approuvé et de la mise en œuvre du FEDER 2015-2020.

La solidarité envers les agriculteurs et éleveurs a été accrue avec l'augmentation prévisionnelle de l'enveloppe consacrée aux agriculteurs en difficulté et la poursuite du plan de soutien à l'autonomie alimentaire des élevages touchés par les aléas climatiques.

Enfin, le Département a soutenu les investissements de biosécurité liés à l'épidémie d'influenza aviaire ainsi que l'action sanitaire en prenant en charge 1017 analyses pour 721 bénéficiaires et les intérêts de prêt à court terme pour les producteurs en attente d'indemnisation.

LE CONTEXTE

En 2009, la tempête Klaus a laissé derrière elle un territoire dévasté et un chantier forestier de nettoyage et de reconstitution d'une ampleur historique. Depuis, les propriétaires sinistrés, les entreprises de travaux forestiers et les industries du bois sont tous à pied d'œuvre pour rétablir cette filière ébranlée. Aujourd'hui, le nettoyage et la reconstitution des parcelles sinistrées ont bien avancé. Les mobilisations financières conjointes de l'Europe et de l'État ont permis à ce jour de nettoyer près de 196 498 hectares sur les 207 000 que compte l'Aquitaine dont 156 635 hectares pour les Landes.

LES ACTIONS

En 2017, le Département a reconduit son **soutien financier** à différents opérateurs et actions s'inscrivant dans le cadre de la sauvegarde, de l'entretien et de la reconstitution du patrimoine forestier: Entrepreneurs de Travaux Forestiers d'Aquitaine (13 500 €), association du Liège Gascon (3 000 €), association Gemme la Forêt d'Aquitaine

(5 000 €), SIVU des Chênaies de l'Adour (60 000 €).

Par ailleurs, il accompagne à hauteur de 15 000 € le projet de la Caisse de Prévoyance qui consiste à déetecter les mortalités de pin par satellite et subventionne à hauteur de 12 000 € le SYDEC dans l'élaboration d'un plan d'animation sur l'utilisation du bois dans les chaufferies collectives.

Sylv'Adour

Le Département s'est engagé avec 7 partenaires pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt «Dynamics Bois». Cet engagement fait suite à la volonté de tous de mener à bien, sur le territoire forestier de l'Adour, une opération de remise en production des parcelles forestières, de valorisation des peuplements et de ré-

colte de bois (545 hectares de forêts concernés, soit 70 280 tonnes de bois).

Le Département participe à Sylv'Adour à hauteur de 90 000 € par an pendant 3 ans, répartis comme suit: 60 000 € pour la valorisation du peuplement et 30 000 € réservés à l'animation par le technicien du Centre régional de propriété forestière.



LE CONTEXTE

Le Domaine départemental d'Ognoas est un lieu touristique, agricole et viticole avec un important patrimoine bâti restauré, une forêt de 300 hectares et une exploitation agricole comprenant une surface viticole de 50 hectares. Au cœur du Bas Armagnac, il ouvre ses portes toute l'année pour faire découvrir ses Bas Armagnacs millésimés, ses Flocs de Gascogne, ses chais et son alambic bicentenaire.

LES ACTIONS

L'année 2017 est une année de récolte céréalière correcte avec une recette de 154 000 €.

En ce qui concerne l'activité viticole, le Domaine a subi les conséquences des gels du mois d'avril, 11,5 ha dont 1,5 ha consacré au Floc de Gascogne n'ont pu être récoltés, il n'y a donc pas eu de fabrication de Floc en 2017.

Les ventes de bois réalisées par le domaine ont généré une recette de 3000 €.

Le Domaine a accueilli 4789 personnes en 2017. La fréquentation est en légère baisse par rapport à 2016. Cela est dû en partie à une diminution des visites lors des Journées Européennes du Patrimoine et lors du week-end «Portes Ouvertes».



LE DOMAINE DÉPARTEMENTAL D'OGNOAS

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LE CONTEXTE

L'ancrage et l'identité territoriale de l'ESS génèrent une importante plus-value sociale en créant ou rétablissant du lien, des coopérations et de « l'humain ».

Dans les Landes, l'ESS revêt trois dimensions :

- celle de l'économie solidaire où les associations jouent un rôle majeur notamment dans l'action sociale, les initiatives d'insertion, l'éducation populaire.
- celle d'une ESS traditionnelle et coopérative où les entreprises ont organisé des collaborations autour de filières de production, des activités et des savoir-faire.
- celle, plus récente, qui se retrouve dans les logiques d'innovation et d'alternatives mises en œuvre par des acteurs, souvent jeunes, attachés à leur territoire et à la revendication de la qualité de vie.

LES ACTIONS



Une démarche de promotion et de sensibilisation à l'ESS

Avec la Chambre Régionale ESS de Nouvelle-Aquitaine. Le partenariat vise à mener un travail en direction des jeunes dans le prolongement de celui engagé avec le dispositif Landes Imaginations. Il s'agit de recenser et de mettre en réseau les structures de l'ESS sur des thématiques précises (culture, cafés associatifs...) pour favoriser les initiatives de développement local et l'emploi.

Des séquences de découverte de l'ESS sont également proposées au grand public et aux élus, notamment durant « Le mois de l'ESS » en novembre chaque année.

Le collectif PLOUCS (Projets Locaux Ouverts Utiles Collectifs et Solidaires) s'adresse aux jeunes en particulier. Avec son jeu de rôle éducatif K'ESS ESSA, il vise à faire découvrir et comprendre l'ESS : les différentes formes d'organisations économiques ainsi que leurs finalités.

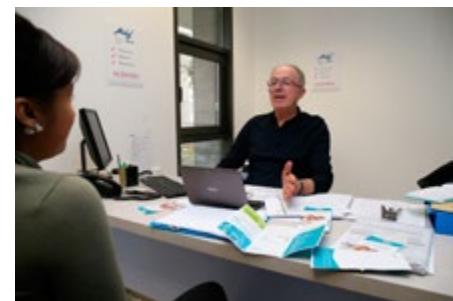


L'appui aux acteurs

À travers l'action de ses services (Direction de la Solidarité, de l'Agriculture, du Développement territorial, de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports) et par le soutien à des structures d'appui, le Département accompagne les initiatives mises en œuvre sur le territoire par les entreprises de l'ESS. Les associations bénéficient ainsi de deux centres ressources financés par le Département et animés par la Ligue de l'Enseignement et Profession Sports et Loisirs Landes. L'entreprenariat

est soutenu par les mécanismes de finance solidaire proposée Aquitaine Active et l'expertise du Dispositif Local d'Accompagnement.

Par ailleurs, le Fonds social européen et le Département ont soutenu l'accompagnement et l'amorçage de plusieurs recycleries landaises ainsi que des actions innovantes liées au développement de leurs activités, leurs installations dans de nouveaux locaux, ainsi que l'élaboration de nouveaux produits ou procédés de production.





AMÉNAGER LE TERRITOIRE 36 - 45



- Voirie et mobilité 38**
- Aménagement numérique 40**
- Eau potable, assainissement et prévention des déchets 41**
- Développement local 42**
- Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes 44**
- Le SDIS 45**

LE CONTEXTE

Dans le domaine routier, la politique de préservation et de développement du patrimoine routier s'est poursuivie avec en particulier la réalisation de nombreux aménagements de sécurité et un important programme d'entretien-rénovation des ouvrages d'art. Par ailleurs, pour faire face à des trafics routiers de plus en plus importants, une étude d'amélioration des carrefours à feux à Tarnos, Ondres et Dax a été lancée ainsi que des réflexions sur la faisabilité et l'opportunité du développement d'infrastructures dans le sud du département, en partenariat avec les communautés de communes Maremne Adour Côte-Sud et du Seignanx, dans le nord du département avec la Communauté de communes des Grands Lacs et à Grenade-sur-l'Adour avec la Communauté de communes du Pays Grenadois.

Autre grand projet, la voie de contournement du port de Tarnos. En 2017, les recueils de données topographiques, l'inventaire faune-flore et l'avant-projet sommaire de cette voie ont été réalisés et présentés aux partenaires financiers ainsi qu'aux riverains, permettant ainsi les contacts préalables aux négociations foncières amiables. Les études techniques, hydrauliques et paysagères ont débuté.

L'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été engagée dans le cadre d'un groupement de commande avec Mont de Marsan Agglomération et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

En matière de transports, l'année 2017 a été consacrée, en application de la loi NOTRe, au transfert à la Région des transports non-urbains, des voies ferrées et des transports scolaires (hormis celui des élèves en situation de handicap).

LES ACTIONS

De grands travaux routiers

La participation départementale au carrefour giratoire de desserte de la zone d'activités du Northon à Saint-Martin-de-Seignanx (0,36 M€ en 2017) parachève l'opération de liaison A63-RD817 (prolongation de la RD85) débutée en 2008. Cet équipement de 12,8 M€ a été financé en totalité par le Département.

Par ailleurs, les travaux de rénovation du quartier du Peyrouat se poursuivent avec le prolongement du boulevard Nord depuis l'entrée de la base aérienne vers la route de Sabres. Le Département

y contribue financièrement et a versé en 2017 le 3^e acompte d'un montant de 0,59 M€.

Des ouvrages d'art rénovés

En 2017, les études de reconstruction du pont du canal de Béziers à Labenne sur la RD 71 (0,16 M€ en 2017) ont été finalisées, ainsi que celles pour la reconstruction du pont du Bahus à Classun sur la RD 369.

Le programme courant sur petits ouvrages d'un montant de 0,94 M€ a porté sur 23 ouvrages dont le Pont de Testarouman à Pissos.



LES ACTIONS (SUITE)

Priorité à la sécurité

L'effort important engagé depuis plusieurs années sur l'entretien programmé des chaussées se poursuit. Ce sont ainsi 263 km de chaussées qui ont été renforcées pour un montant de 11,88 M€ (dont 1,74 M€ sur le réseau ex-RN) pour maintenir le confort de la circulation et résister au trafic de plus en plus agressif.



En outre, 4,48 M€ ont été consacrés aux dépenses de logistique des services, de locations de véhicules, des fournitures et des travaux d'entretien des chaussées et de fauchage des dépendances.

Un plan départemental d'entretien de la signalisation horizontale des routes départementales a été adopté en DM2. Son objectif? Harmoniser la signalisation sur tout le territoire - quel que soit le type de route -, guider l'usager et assurer sa sécurité. Le marquage sera renouvelé tous les 3 ans. Le budget nécessaire à ces nouvelles pratiques est estimé à 1,50 M€ par an.

La sécurité se traduit également par l'aménagement de carrefours (Saint-Avit, accès au futur Village Landais Alzheimer à Dax notamment), l'accompagnement des communes dans l'aménagement de traversées de villes et villages et l'entretien des équipements de la 2x2 voies (3,13 M€).

Comme chaque année, le Conseil départemental a favorisé la mobilisation des acteurs locaux de la sécurité routière en consacrant 0,13 M€ aux actions d'information et de sensibilisation, principalement en direction des scolaires et jeunes conducteurs.



En 2017, a été lancée une campagne destinée à faire évoluer le comportement des conducteurs pour leur faire prendre conscience qu'une conduite inadaptée met en danger la vie des agents qui interviennent sur les routes.

5 M€

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LE CONTEXTE

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le SYDEC est chargé de l'aménagement numérique du territoire landais conformément aux orientations définies par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), voté en 2013 par l'Assemblée départementale.

La Commission départementale a approuvé le programme d'aménagement numérique, notamment le volume de prises optiques construites annuellement sur la durée du programme. D'ici cinq ans, Le réseau très haut débit landais représentera 90 000 prises optiques déployées sur le territoire.

LES ACTIONS

La desserte numérique améliorée

En 2017, le SYDEC a lancé les premières études de déploiement du réseau de fibres optiques sur les communes d'Ychoux et d'Aire-sur-l'Adour, dont les travaux seront lancés dès le premier semestre 2018. En ce qui concerne la montée en débit, le SYDEC a poursuivi le programme avec l'amélioration de la desserte numérique de 20 communes supplémentaires, liée à la deuxième

tranche (trois au total). L'ouverture des services est prévue pour la rentrée 2018. L'exploitation de ces infrastructures est toujours assurée par le SYDEC.

L'offre satellitaire élargie

Par ailleurs, le SYDEC a instruit 64 demandes ouvrant droit à une aide, pour lesquelles 25 bénéficiaires ont communiqué un dossier complet (7 300 € d'aides versées).

Enfin, côté exploitation et maintenance du réseau de fibres optiques, il est à noter l'ouverture de l'actionnariat de la SPL Nouvelle-Aquitaine THD avec l'entrée du Syndicat Charente Numérique et du Syndicat DORSAL (Ex-région Limousin). Le potentiel du marché de la SPL est donc désormais de 400 000 prises optiques dans les 5 années à venir. La première mise en commercialisation devrait être la plaque optique d'Ychoux.



LES CHIFFRES CLÉS

Le montant total de l'investissement numérique s'élève à **176 M€** sur 10 ans, avec le plan de financement suivant :

- L'État: **53 M€** dont **32 M€** appelés pour la première phase de 2015 à 2020
- L'Europe (FEDER): **5 M€**
- La Région (30 % du restant): **35 M€**
- Le Département (35 %): **41 M€**
- Les Communautés (35 %): **41 M€**

2,1 M€

EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

LE CONTEXTE

Le Département soutient les collectivités compétentes dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement collectif (1,36 M€), ces secteurs essentiels du service public pour lesquels les investissements sont considérables : schémas directeurs, travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable, réseaux de collecte des eaux usées et création de stations d'épuration. Il accompagne financièrement les services gérés en régie et apporte également son soutien technique aux collectivités. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du développement des communes rurales et le respect des exigences réglementaires.

LES ACTIONS

Préservation et surveillance des aquifères

Le Département accompagne les collectivités dans la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable, assure le suivi qualitatif (85 sites) et quantitatif (141) des aquifères landais et le suivi des zones à protéger, action importante conduite en appui aux mesures d'accompagnement de la Convention Cadre « Agriculture et Environnement ». Il mène également des études qui visent à identifier et mieux appréhender le potentiel et la qualité des nappes aquifères.

Un soutien technique à l'assainissement collectif

Le Département apporte une assistance technique aux 71 communes éligibles au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Il collecte pour le compte de l'agence de l'eau Adour-Garonne les données de 194 systèmes d'assainissement collectif destinées à enrichir le Schéma directeur de données sur l'eau (SDDE) et procède aux validations d'auto-surveillance pour le compte des Laboratoires des Pyrénées et des Landes.



Prévention des déchets

Le Département participe également au développement de la prévention et de la collecte sélective des déchets ménagers.

- 355 000 € alloués aux collectivités en charge de cette compétence dont 40 000 € consacrés à ses propres activités

LES ACTIONS

DÉVELOPPEMENT LOCAL

La loi NOTRe du 7 août 2015 a renforcé le rôle du Conseil départemental en faveur de la solidarité territoriale. Elle lui a notamment confié, en copilotage avec la Préfecture, la responsabilité d'élaborer un **schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public** (SDAASP) finalisé en 2017 et adopté par l'Assemblée départementale le 26 mars 2018.

Une très large concertation a été organisée à tous les stades de l'étude afin de cerner les enjeux et fixer les priorités de ce schéma (enquête auprès des Landais et des EPCI, réunions territoriales...), à savoir :

- Participer au renforcement de l'attractivité de tout le territoire,
- Contribuer à améliorer le cadre et la qualité de vie dans les Landes,
- Permettre l'accès aux services pour tous et partout,
- Maintenir l'offre de services existante et anticiper les risques de déficit,
- S'adapter aux évolutions technologiques et sociétales.



Ces objectifs se déclinent au travers d'un plan d'actions où figurent 40 opérations dans 4 grands domaines d'intervention :

- La mobilité des usagers et des services (mobilité physique et déploiement du numérique),
- L'accès à l'offre de soins sur l'ensemble du territoire,
- Le maintien et le développement des services du quotidien (artisanat, commerce de proximité, sécurité, déploiement des Maisons de services au public...),
- Le développement des solidarités (accès au droit, logement, services sociaux...).

En cohérence avec ce schéma, le Département des Landes entend réaffirmer son soutien technique et financier aux collectivités rurales dans leurs projets de services à la population, à travers notamment le Fonds de Développement et d'Aménagement Local (FDAL).



LES ACTIONS



En 2017, les aides du FDAL se sont orientées principalement vers des projets de création ou de maintien de commerces en milieu rural, de maintien de services de santé ou de services à destination des jeunes:

- Maisons de santé pluridisciplinaires de Labrit et Labouheyre portées par la Communauté de communes Cœur Haute Lande,
- Réhabilitation du moulin de Bénesse-lès-Dax,



- Services communautaires à la population: centre de loisirs et CIAS de Labouheyre,
- Sauvegarde du commerce rural: boulangeries de Sore et de Hontanx, multiple rural de Hastingues,
- Redynamisation du centre-bourg de Villeneuve-de-Marsan par la requalification des rues commerçantes.

En 2017, le Département participe également aux travaux d'aménagement des bâtiments communaux et à l'acquisition de matériel à hauteur de 1,65 M€ au titre du Fonds d'Équipement des Communes.

LES CHIFFRES CLÉS

■ **1,30 M€** octroyé aux collectivités landaises au titre du Fonds de Développement et d'Aménagement Local dont **0,55 M€** au titre du Fonds de Solidarité Intercommunal pour aider dans leurs investissements les communautés de communes disposant des plus faibles ressources.

0,2 M€

LES LABORATOIRES DES PYRÉNÉES ET DES LANDES

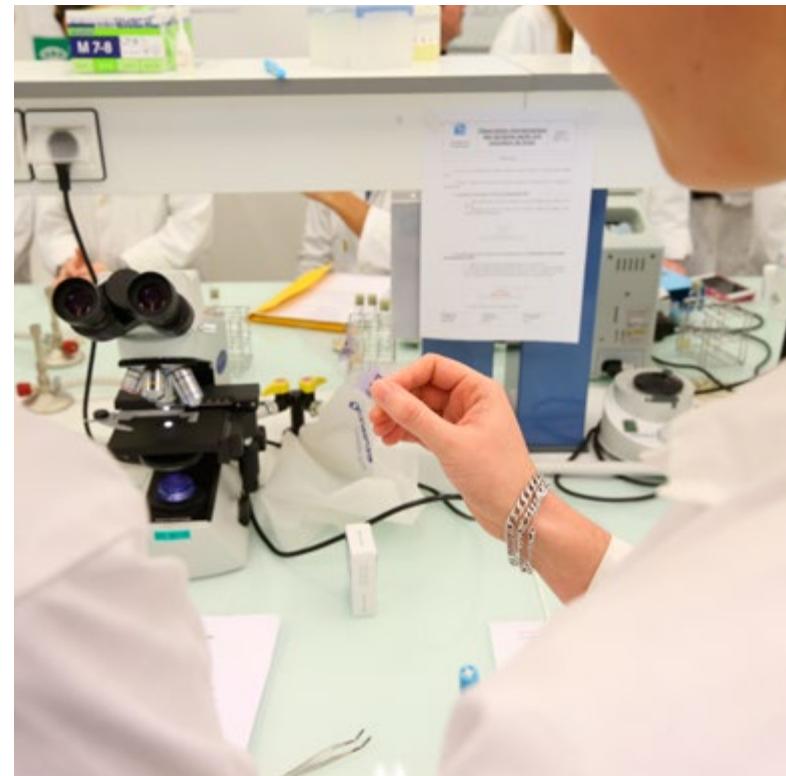
LE CONTEXTE

En 2013, l'Assemblée départementale s'est prononcée pour le transfert du laboratoire départemental d'analyses des Landes dans un établissement public industriel et commercial, « Les Laboratoires des Pyrénées et des Landes » (LPL), constitué entre les Départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées et des Landes. Leur objectif était de disposer d'un laboratoire régional, compétent et garant de la qualité, organisé autour de trois sites, Tarbes, Mont-de-Marsan et Lagor.

LES ACTIONS

Accrédité Cofrac et doté des agréments ministériels, LPL intervient principalement dans les domaines de l'environnement (analyses eau, air, sol), de la sécurité sanitaire (contrôles sur les aliments d'origine animale ou végétale), de la santé animale (analyses obligatoires dans le cadre de la surveillance de la santé publique vétérinaire et de la lutte contre les maladies animales) ainsi que dans la

recherche et développement. En 2017, l'activité influenza aviaire conséquente a, pour la deuxième année consécutive, fortement mobilisé les équipes sur le site de Mont de Marsan. À noter également l'acquisition d'un microscope électronique à transmission analytique (prix d'achat 380 000 €) permettant de réaliser notamment des analyses d'amiante sur de nouveaux marchés.



LES CHIFFRES CLÉS

- **280** : le nombre de salariés
- **+ 18,8 %** : l'augmentation du chiffre d'affaires
- **0,16 M€** : pour les travaux d'aménagement des bâtiments

LE CONTEXTE

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, établissement public à caractère administratif, est chargé d'assurer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, et concourt avec d'autres structures aux secours d'urgence. Son budget 2017 atteint 35,80 M€ dont 29,90 M€ de fonctionnement. La contribution départementale, 19,40 M€, correspond à 64,9 % du budget de fonctionnement.

LES ACTIONS

Les interventions

30 352 interventions en 2017 dont 8,5 % pour le secours à la personne (y compris 1 928 accidents de la route), 5 % pour les incendies et 7,2 % de divers. La montée en puissance du service depuis 2005 (plus de 50 %) est liée à l'augmentation importante des interventions pour secours à la personne depuis 3 ans.

Les équipes spécialisées

La CMIC (cellule mobile d'intervention chimique): 125 sapeurs-pompiers répartis sur tout le département et formés spécialement aux risques chimiques.

Les sauveteurs aquatiques de surface: 35 sapeurs-pompiers spécialisés dans le sauvetage de personnes en difficulté en

surface de l'eau et en eaux intérieures (lacs, rivières, ruisseaux).

Les unités feux de forêt: près de 50 unités, dotées de 150 véhicules, répartis sur l'ensemble des centres d'incendies et de secours situés au cœur ou à proximité du massif forestier.

LES CHIFFRES CLÉS

- **1 600** sapeurs-pompiers volontaires
- **279** sapeurs-pompiers professionnels
- **65** personnels administratifs et techniques
- **60** centres d'incendie et de secours
- **299** véhicules dont **167** dédiés aux feux de forêt





INVESTIR DANS LA JEUNESSE ET PROMOUVOIR LA CULTURE

46 - 57

Les collèges 48

Les parcours de jeunesse 50

Les pratiques sportives 52

La lecture publique 53

Les actions culturelles 54

Le patrimoine historique et culturel 56

Les archives départementales 57

LES COLLÈGES

LE CONTEXTE

Le Département veille tout particulièrement à l'égalité d'accès des collégiens landais à l'éducation. Il porte aux collèges - sa compétence première en matière d'éducation - un effort continu et conséquent. Des projections d'effectifs ont été réalisées avec l'Insee : entre 18 000 et 18 300 élèves seraient scolarisés dans les collèges publics d'ici à 2020, avec des évolutions démographiques assez contrastées selon la zone considérée. Pour répondre à cette montée des effectifs, l'Assemblée départementale a décidé de construire deux nouveaux établissements, dont le 39^e collège landais qui ouvrira à Angresse en 2020.

LES ACTIONS

Le Plan Pluriannuel des Investissements (PPI) 2016-2020

Dans le cadre du PPI qui régit l'intervention du Département au titre de sa compétence obligatoire, l'extension du collège Lucie-Aubrac de Linxe a été réalisée en 2017 et deux opérations de restructuration ont été engagées (livraison prévue en 2018) à Villeneuve-de-Marsan et Saint-Sever.

Tarif unique pour la restauration scolaire

90 % des 17 000 élèves scolarisés dans les 38 collèges publics landais sont demi-pensionnaires. Plus de deux millions de repas sont servis chaque année. En 2017, le Département a maintenu un tarif unique de référence fixé à 2,70 € ; le coût de production moyen du repas pour un élève demi-pensionnaire étant de l'ordre de

6,60 € (denrées, personnels, amortissement, entretien, équipements et fluides inclus). La charge financière pour les familles les plus modestes peut être réduite grâce aux bourses départementales (en fonction des revenus).

Le Département porte également une attention particulière à la qualité des repas servis aux élèves. Les collèges ont notamment accès à la plate-forme **Agrilocal40.com** qui met en lien les producteurs et entreprises de l'agroalimentaire avec les acheteurs des collectivités pour bénéficier de circuits courts et de produits frais.

LES CHIFFRES CLÉS

- **12,12 M€** pour les travaux de restructuration des collèges
- **0,99 M€** pour les travaux de maintenance
- **0,70 M€** pour le renouvellement des équipements et les actions portant sur l'ergonomie des demi-pensions des collèges
- **0,55 M€** versé aux communes pour les équipements sportifs utilisés par les collèges
- **6,34 M€** de moyens de fonctionnement



LES ACTIONS (SUITE)

L'Eco-Tribu, Mon collège passe au vert

Le plan d'action pour la réduction des déchets et contre le gaspillage alimentaire se déploie progressivement dans les collèges. 15 établissements participent à cette démarche qui associe le Département et l'équipe-projet du collège pour réaliser un diagnostic de la production et de la gestion des déchets, formuler des propositions d'actions et les mettre en œuvre.

La sécurisation des établissements scolaires

Dans le cadre de la gestion du risque attentat, le Département a initié, à la demande de l'État, la réalisation des travaux de mise en sécurité des 32 collèges publics (les démarches pour les ensembles et cités scolaires étant conduites par la Région). Par ailleurs, un dispositif d'accompagnement financier est prévu pour que les communes et groupements de communes puissent elles aussi sécuriser les bâtiments scolaires du 1^{er} degré.

Le numérique éducatif (4,85 M€)

Dans le cadre de l'opération «un collégien, un ordinateur portable», le Département acquiert, met à disposition des collèges et entretient plus de 19560 équipements informatiques et matériels réseaux, mais également des logiciels, ressources et services numériques. Pendant les seize années scolaires de l'opération, 73 000 collégiens landais ont pu bénéficier du prêt d'un ordinateur portable pendant leur scolarité. Le Département accompagne également les établissements

ayant répondu aux appels à candidature dans le cadre du plan numérique national: 478 ordinateurs portables à destination des collégiens de 5^e dans 4 collèges volontaires (Capbreton, Mugron, Mont-de-Marsan Duruy, Tarnos) et 280 tablettes à destination des collégiens de 6^e de 2 collèges (Capbreton, Soustons), 836 tablettes pour les enseignants et collégiens de 5^e dans 9 collèges volontaires (Linxe, Morcenx, Soustons, Mimizan, Grenade, Tartas, Roquefort Gabarret, Villeneuve), et 104 tablettes pour des chariots mobiles (Biscarrosse).

Culture en herbe

Depuis 2013, le Département lance chaque année une invitation aux collèges landais, à participer au dispositif d'éducation artistique et culturelle Culture en Herbe. L'occasion, pour les équipes pédagogiques et les élèves, de vivre une aventure originale au contact d'artistes et de compagnies professionnels. En cinq saisons, Culture en Herbe est allé à la rencontre de:

- 19 collèges publics landais
- Plus de 560 élèves directement concernés par l'aventure artistique
- Plus de 600 élèves impliqués par les passerelles pédagogiques mises en place dans le cadre du dispositif
- 19 compagnies ou artistes professionnels, qui ont pu être soutenus dans leur processus de création et repérés par des programmeurs aquitains.



LES PARCOURS DE JEUNESSE

LE CONTEXTE

Si ses missions obligatoires en matière d'éducation portent essentiellement sur les collèges et les transports scolaires, le Département agit également de manière volontariste dans de nombreux autres domaines, valorisant ainsi l'égalité et l'accès au service public de l'éducation.

LES ACTIONS

Le Département mène une politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental et de la qualité du service public éducatif. Au-delà du soutien aux travaux réalisés dans les écoles (0,76 M€ alloué en 2017), il a initié, dans le cadre de sa participation au Groupe d'appui départemental chargé du suivi de la réforme des rythmes éducatifs et au titre de l'Observatoire « Jeunesse », un partenariat avec l'Institut Français de l'Éducation sur la thématique de l'évaluation des PEdT.

Par ailleurs, le soutien apporté au Réseau Canopé Landes permet de mobiliser l'ensemble des ressources éducatives du territoire, notamment dans le cadre de parcours de formation partagée pour les intervenants des temps de vie de l'enfant. L'éducation au comportement citoyen tient une place majeure dans la politique jeunesse du Département. Deux dispositifs traduisent cette volonté: « Collégiens citoyens », animé par les Francas des Landes et actualisé en lien avec la réforme du col-

lège et des programmes, ainsi que le dispositif partenarial Landes Imaginations.

Favoriser l'égal accès de tous aux vacances, activités et loisirs (1,07 M€)

La démarche éducative se poursuit au-delà de l'enseignement. C'est pourquoi le Département soutient tous ceux qui participent à l'offre d'activités et de loisirs pour les jeunes: communes, associations, parents... Il contribue à hauteur de 0,29 M€ au fonctionnement

des organismes œuvrant dans le domaine des vacances et des loisirs et s'engage aux côtés des associations landaises partenaires de l'enseignement public, par l'attribution de subventions de fonctionnement et de soutiens spécifiques au développement et à la diversification de l'offre de vacances à des tarifs accessibles.

Il apporte une aide aux plus modestes afin que tous aient les mêmes opportunités. Ainsi en 2017, 2754 bons vacances ont

LES CHIFFRES CLÉS

- **0,59 M€** pour développer les enseignements universitaires et la recherche
- **1,50 M€** d'autorisation de programme pour la réalisation d'une halle très haut débit sur le site de l'IUT de Mont-de-Marsan (co-financée avec l'UPPA, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et Mont-de-Marsan Agglomération).
- **1,49 M€** pour l'allègement des frais de scolarité (bourses départementales, bourses Erasmus et prêts d'honneur)
- **0,23 M€** pour les actions en faveur de l'orientation et de la valorisation des métiers, dont « un des meilleurs apprentis des Landes » et prime d'entrée en apprentissage



LES ACTIONS (SUITE)



été délivrés pour 19 212 journées, pour un total de près de 0,77 M€.

Par ailleurs, le Département a contribué au financement, à hauteur de 40 054 €, au départ en classes découvertes de 668 collégiens.

Le Pack XL Jeunes

Le Pack XL Jeunes est constitué d'une aide à la licence sportive (voir page 52), d'une aide à la complémentaire santé pour les étudiants et d'une aide au financement du permis de conduire B pour les 15 à 30 ans subordonnée à un engagement citoyen du candidat.

Depuis sa mise en place en septembre 2016, plus de 600 aides aux permis ont été allouées, représentant un montant total d'environ 250 000 €. Près de 15 000 heures de bénévolat ont par ailleurs été réalisées (ou sont en cours de réalisation) grâce à ce dispositif.



La promotion de la culture scientifique

Le Département travaille en partenariat avec l'Association Lacq Odyssée à Mourenx (Centre de culture scientifique, technique et industrielle des Pays de l'Adour) depuis 2007 afin de promouvoir la culture scientifique auprès du plus grand nombre dans le cadre de l'opération « Savoir en partage ».

Le projet éducatif « Espace » repose notamment sur la production de mini-fusées et des animations sur le thème de l'aérospatiale. Ce projet est inscrit au Rocketry Challenge, concours organisé par l'association Planètes Sciences et le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales avec le soutien de Safran. La finale 2017 a eu lieu à Biscarrosse et a réuni 35 équipes venues de toute la France.



LE CONTEXTE

LES PRATIQUES SPORTIVES

Le Département des Landes est, avec une licence sportive pour trois habitants, le premier département sportif de France. C'est cette vitalité que l'Assemblée départementale souhaite continuer à entretenir en soutenant la cinquantaine de comités départementaux et structures sportives. La pratique sportive est également facilitée grâce au dispositif « Profession Sport et Loisirs Landes » permettant de mutualiser et de structurer l'emploi sportif. De nombreux évènements sportifs d'importance sont organisés sur le territoire (65 manifestations aidées en 2017). Cette dynamique sportive associée à l'existence de deux clubs de rugby professionnels et d'une équipe féminine de basket évoluant en Ligue Professionnelle et en EuroCoupe, contribue à la valorisation des diverses pratiques sportives et de l'image sportive de notre département.

LES ACTIONS

Inciter à la pratique sportive des jeunes

Près de 28 354 licenciés de moins de 15 ans sont membres des 502 clubs sportifs landais gérant une école de sport. Le Département contribue à leur fonctionnement en leur allouant une aide minimum de 697 € (sous réserve qu'ils justifient d'au moins 10 licenciés de moins de 15 ans). En 2017, un montant total de près de 0,88 M€ leur a été consacré.

Au titre du Pack XL Jeunes, le Département a instauré un chèque sport pour les élèves scolarisés en sixième afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. Versée directement aux familles concernées, cette aide à la pratique (de 50 €, avec la possibilité d'un second chèque de 25 € dans le cas d'une seconde licence) concerne exclusivement les clubs sportifs landais affiliés à une fédération sportive, ainsi que les associations sportives scolaires relevant de l'UNSS et situées dans les Landes.

Dispositif « Profession Sport et Loisirs Landes » (0,23 M€)

Le Département participe avec l'Etat au dispositif « Profession Sport et Loisirs Landes » visant à créer des emplois dans le do-

maine associatif et plus particulièrement sportif, ainsi qu'à structurer et organiser le marché de l'emploi associatif et mettre un terme à la précarité de celui-ci.

Créé en 1995, le dispositif est, depuis 2007, constitué de deux associations:

- le Groupement d'Employeurs Sport et Loisirs Landes (GESL) qui encadre l'activité de mise à disposition de personnel,
 - l'Association « Profession Sport et Loisirs Landes » (PSLL) pour le service d'aide à la gestion administrative de l'emploi et le Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles.
- En 2017, pour le service de mise à disposition, ce dispositif a rémunéré 58 salariés, soit 15 équivalents temps plein, au bénéfice de 141 structures uti-

lisatrices. Le service de gestion des paies a géré près de 678 salariés pour le compte de 221 structures adhérentes. Les besoins de mutualisation induits par la réforme des rythmes éducatifs ont par ailleurs renforcé les sollicitations auprès du GESL dans le champ de l'animation socioculturelle.

« Profession Sports et Loisirs Landes » joue ainsi un rôle déterminant dans le quotidien et la pérennité des associations landaises.



LE CONTEXTE

La Médiathèque départementale soutient au quotidien le développement des lieux de lecture publique dans les Landes (médiathèques, bibliothèques). Elle accompagne les collectivités dans l'identification des besoins des publics, dans le montage des projets, ainsi que dans leur gestion et leur animation quotidienne.

Elle contribue à impulser ou accompagner des actions dans les médiathèques locales, afin de fédérer un réseau évolutif et attentif aux attentes des usagers.

LES ACTIONS

Accompagner les projets

Chaque année, l'équipe de la MDL accompagne une trentaine de collectivités dans leur projet de construction, de rénovation ou de réaménagement de médiathèques. Une aide technique est apportée. En 2017, la MDL a accompagné chaque communauté de communes en cours de fusion dans le cadre de la loi NotRe, afin de lui permettre de disposer d'un diagnostic précis de l'existant et de pistes d'actions à engager. Les projets sont également soutenus financièrement: 246 000 euros ont été attribués pour aider à la création de médiathèques en 2017.

Former, animer, soutenir au quotidien le développement

289 bibliothécaires ont suivi une formation dispensée par la Médiathèque départementale. Les formations permettent de

consolider les équipements, mais également de développer de nouveaux projets, de porter des actions innovantes. En 2017, des actions de formation ont porté sur des nouveaux usages du numérique en médiathèque; ce type de proposition se voit consolidée en 2018, autour d'un «parcours numérique».

Le public est resté fidèle aux actions proposées par la MDL (*Rendez-vous*, *Itinéraires*). 10 auteurs sont venus rencontrer leur public dont deux prix Goncourt (Marie N'Diaye, Didier Decoin), deux prix Albert Londres (Bernard Guetta, Jean-Claude Guillebaud), un prix du Livre Inter (Céline Minard) et un prix des Libraires (Léonor de Recondo).

Prêter, enrichir les collections

263 322 documents départementaux viennent enrichir les 795 614 documents des médiathèques locales. En consacrant chaque année plus de 260 000 euros au renouvellement de ses collections physiques, le Département permet aux publics des médiathèques de consulter des collections régulièrement renouvelées, réserver en ligne sur le catalogue de sa médiathèque, via **Medialandes.fr**.

LES CHIFFRES CLÉS

- **1 115 229** documents prêtés par les médiathèques des Landes

- **47 840** personnes ont emprunté au moins un document dans l'année

- **130** bibliothèques ou médiathèques sont réparties sur l'ensemble du territoire



LE CONTEXTE

LES ACTIONS

LES ACTIONS CULTURELLES

La politique culturelle du Département s'appuie sur un accompagnement technique et financier des communes et des communautés de communes, des associations et des principaux opérateurs culturels landais. Elle s'applique à favoriser l'accès du plus grand nombre à une pratique, une formation, une offre culturelle et artistique diversifiée et de qualité, facteurs de cohésion sociale et d'émancipation. Elle vient renforcer les efforts engagés par les communes, groupements de communes ou autres partenaires publics dans une logique de cohérence territoriale.



Soutien à l'investissement

Le Département apporte des moyens financiers et d'ingénierie culturelle aux collectivités qui souhaitent se doter d'un équipement culturel spécifique : salle de spectacles, cinéma, pôle dédié à l'enseignement artistique. Il contribue ainsi à l'installation d'équipements de qualité dans les Landes et à un aménagement qui veille aux équilibres territoriaux.

Il soutient la pratique musicale par l'aide à l'acquisition d'instruments et accompagne la commande artistique pour contribuer à la mise en valeur des espaces publics de son territoire. À ce titre, après avoir accompagné les communes de Narrosse et Montaut en 2016 pour l'installation d'une œuvre d'art dans leur espace public,

le Département a soutenu l'investissement de la commune de Oeyregave en 2017 qui souhaitait mettre en valeur son histoire et son patrimoine par la commande et l'installation d'une sculpture au centre du village.

Soutien à l'éducation artistique et à la diffusion culturelle

En attribuant en 2017, près d'un million d'euros aux associations et communes qui s'engagent pour la diffusion culturelle, le Département soutient une offre de qualité pour tous. Il est le premier partenaire des festivals, des programmations professionnelles régulières et des scènes départementales (271 200 €), mais il s'intéresse également aux programma-

tions plus modestes qui font le choix de porter une offre professionnelle de qualité et de proximité.

Le Département soutient financièrement les associations à vocation départementale qui œuvrent sur leur territoire non seulement pour la diffusion mais aussi pour la sensibilisation de tous les publics. Dans le cadre de la démarche « Jeunesse en avant », il accompagne les jeunes landais dans leur parcours individuel de citoyen et leur donne la possibilité d'accéder à des enseignements artistiques de qualité et à une offre de pratique quelle que soit la discipline choisie.

Il consacre 1 590 000 € au fonctionnement et rayonnement du Conservatoire qui a accueilli plus



LES ACTIONS (SUITE)



de 1900 élèves dans un cursus diplômant en musique et en danse. Il soutient également la pratique orchestrale en consacrant 161 800 € au soutien des sociétés musicales et de leur fédération. Enfin, le Département s'appuie également sur des opérateurs repérés pour leurs compétences qui mettent en œuvre des actions culturelles spécifiques en direction des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Soutien à la création et à la production

La création et la production artistique sont les piliers fondamentaux du dynamisme culturel. Le Département des Landes soutient la créativité en consacrant des aides aux activités de compagnies landaises professionnelles et en accompagnant l'émergence de projets artistiques de qualité auprès de nouvelles équipes artistiques. Les démarches des porteurs de projets intègrent naturellement les rencontres entre les artistes et le public, les actions de sensibilisation et de médiation, les rencontres avec tous les publics.

Le Département s'investit également dans l'économie créative (6 % du budget culturel), en soutenant la production cinématographique, le réseau des cinémas de proximité et en accueillant l'émergence de nouveaux talents (résidence « La Maison Bleue » de Contis).

Par ses actions culturelles départementales, le Département est aussi moteur de projets culturels ambitieux pour compléter l'offre culturelle landaise par le biais de partenariats spécifiques et attentifs au dynamisme des territoires. Il organise depuis 29 ans le Festival Arte Flamenco à Mont-de-Marsan, déploie depuis 5 ans des résidences artistiques dans les collèges (Culture en Herbe, voir page 49) et soutient chaque année la scène musicale landaise par le dispositif XL Tour. Enfin, dans la mesure de sa disponibilité, il met à disposition des communes et des associations landaises, son parc de matériel scénique afin de leur permettre d'accueillir dans de bonnes conditions, des spectacles sur leur territoire.



LES CHIFFRES CLÉS

- 43 festivals soutenus à hauteur de **654 600 €**

LE CONTEXTE

Le Département favorise l'étude, la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine landais en accompagnant techniquement et financièrement les musées, les collectivités et autres structures ou associations patrimoniales. Il gère en direct les deux musées départementaux.

LES ACTIONS

Favoriser l'accès aux ressources patrimoniales

L'Abbaye d'Arthous à Hastingues et le musée de la Faïence et des Arts de la table à Samadet programment tout au long de l'année, pour les différents publics – familial, scolaire, touristique, local... –, expositions temporaires, animations, conférences, rencontres et résidences artistiques et scientifiques.

Près de 1 500 élèves ont visité les musées départementaux et bénéficié d'animations éducatives conçues à leur attention, notamment dans le cadre du dispositif « La classe, l'œuvre ».

Accompagner les territoires

Le Département apporte son soutien aux projets dédiés aux musées, au patrimoine et à l'archéologie des Landes :

- aides à la restauration du patrimoine public protégé au titre des Monuments Historiques ;
- aides aux Musées de France (investissement/programmation scientifique et culturelle) et aux acteurs patrimoniaux œuvrant en faveur de la connaissance, de la conservation et de la valorisation du patrimoine landais (études, recherches et inventaires/expositions et manifestations patrimoniales).

Impulser et fédérer une dynamique de réseau

Le Département organise et prend en charge des journées professionnelles à destination des équipes des musées et sites patrimoniaux landais.

Objectif: découvrir de nouveaux dispositifs, développer des pratiques innovantes, améliorer et diversifier l'offre.



LES CHIFFRES CLÉS

Soutien au patrimoine

231 310 € de subventions attribués à des communes pour la restauration de **9** édifices protégés au titre des monuments historiques

295 145 € attribués en soutien aux projets des musées et sites patrimoniaux landais ; **41 000 €** pour des actions d'études, d'inventaire et de valorisation du patrimoine landais

LE CONTEXTE

L'année 2017 a permis aux Archives départementales de conforter la dynamique engagée dans le suivi des producteurs publics et d'entamer des négociations pour recueillir et préserver des fonds privés prestigieux. Après le décès d'Henri Emmanuelli, elles se sont notamment mobilisées pour proposer la préservation et la collecte de ses archives.

Par ailleurs, le groupe froid a été remplacé pour garantir de bonnes conditions thermo-hygrométriques et 257 panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit terrasse du bâtiment.

LES ACTIONS

Le site archives.landes.fr
Le site internet des Archives départementales a fait peau neuve: toutes les ressources en ligne sont désormais accessibles depuis un site unique, **archives.landes.fr**. Doté d'une nouvelle arborescence, avec des contenus réorganisés, il comptabilise une hausse des audiences de 11,8 %.

Médiation et programmation culturelle

Deux expositions ont été présentées aux Archives départementales: *Les Landes et la Révolution française: 1789-1799* et *Mont-de-Marsan pendant les deux guerres mondiales et aujourd'hui* réalisée par l'Association des amis des Archives avec le soutien du service. L'année a aussi été consacrée à la préparation d'une nouvelle exposition autour de 80 aquarelles de Dominique Duplantier, *Maisons landaises: histoire et traditions*, inaugurée en novembre 2017.

Par ailleurs, les Archives ont renouvelé leur collaboration avec l'Éducation nationale, dans le cadre de la Charte Patrimoine. Elles ont également organisé six conférences, sept ateliers lecteurs et participé aux Journées européennes du Patrimoine. Au total, 2 189 personnes ont bénéficié d'actions culturelles, fréquentation similaire à celle de 2016.

La dynamique de suivi des producteurs d'archives lancée en 2016 a permis une nette progression du nombre de services publics touchés avec 160 entités concernées en 2017. La mise en œuvre de l'archivage électronique se poursuit autour du travail de préfiguration de la plate-forme qui permettra aux Archives départementales des Landes d'être en mesure de recevoir et de traiter les versements de données numériques produites par les administrations.

LES CHIFFRES CLÉS

- **278** mètres linéaires d'archives collectés dont 22 versements d'archives publiques
- **778** registres et **37** tables décennales de l'état civil numérisés, soit **330 000** pages couvrant les périodes 1863-1910 pour les registres et 1893-1932 pour les tables
- **+ de 3** millions de pages d'état civil consultables en ligne
- **54 630** pages des listes de recensements de population (collection préfectorale) numérisées
- **736** recherches par correspondance traitées





PRÉSERVER ET VALORISER LE CADRE DE VIE

58 - 65



- Sensibilisation au développement durable 60**
- Le littoral 61**
- Les espaces naturels sensibles (ENS) 62**
- L'espace rivière 63**
- Les itinéraires cyclables et de randonnée 64**

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE CONTEXTE

L'engagement du Département en matière de développement durable se traduit par des actions liées à l'information des élus, la sensibilisation des citoyens et l'éducation des plus jeunes: événements, animations scolaires, conférences et sorties nature mais aussi accompagnement technique et financier font partie de la panoplie d'outils mis en œuvre pour faire connaître le patrimoine naturel landais et sensibiliser aux enjeux de protection et de valorisation de l'environnement.

LES ACTIONS

Chantiers citoyens/ I love ma plage

Les deux opérations liées à la préservation du littoral ont été reconduites en partenariat avec les communes du littoral.

18 chantiers citoyens ont réuni sur les plages landaises 2185 personnes (grand public et scolaires) pour nettoyer à la main les zones sensibles (pied de dune et l'arrière-dune) en complément du nettoyage effectué tout au long de l'année par le Département et les communes. Pendant l'été, place aux 3 jeunes ambassadeurs du Département qui, sous la bannière « I love ma plage », ont sillonné la côte pour sensibiliser les estivants à la propreté des plages en distribuant cendriers, pochettes de sacs-poubelles et plaquettes d'information.

À la découverte de notre environnement naturel

Les programmes d'animations nature s'adressent tout au long de l'année et l'été aux scolaires et au grand public pour faire découvrir la faune et la flore des Landes.

Un accompagnement technique et financier

Le Département, en 2017, a accompagné 12 projets portés par des associations ou des collectivités locales en matière d'actions de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires ou du grand public (expositions, animations...).



Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques

Depuis 2016, le Département accompagne le SYDEC dans le déploiement et l'exploitation des bornes de charge électrique dans les espaces publics. Une subvention de 0,40 M€ a été allouée par le Département avec un versement en 2017 de 0,20 M€, le coût total prévisionnel de l'opération étant de 1,99 M€.

92 bornes électriques - 45 bornes rapides avec stockage (près de 30 minutes de charge) et 47 bornes accélérées (de 1 h 30 à 8 h de charge) ont été implantées dans les Landes en 2017 (repérables sur motive.fr).

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Climat-Air-Energie territorial 2015-2020 du Département au titre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.

LES CHIFFRES CLÉS

- **17 600** plaquettes *Le Littoral landais, un espace commun à respecter et 10 000 guides *Du naturel dans nos jardins* distribués*
- **18** chantiers citoyens
- plus de **2 500** personnes sensibilisées

LE CONTEXTE

La protection et la valorisation des espaces littoraux constituent un des axes de la politique environnementale du Département.

En partenariat avec les acteurs locaux, cette politique a pour objectifs de protéger le patrimoine naturel et paysager du littoral, source d'un cadre de vie agréable et d'attractivité touristique tout en permettant le développement d'activités économiques structurantes.

La démarche se traduit par des approches globales, à l'échelle de la façade atlantique landaise, de façon à établir des stratégies cohérentes, à mutualiser les moyens et à assurer l'équité des modalités d'intervention.

LES ACTIONS

La lutte contre les pollutions

En partenariat avec les collectivités littorales et le ministère de la Défense, le Département pilote le nettoyage différencié des 106 km de la côte landaise en combinant nettoyages manuel et mécanique, et en adaptant les fréquences et les niveaux d'intervention en fonction des saisons et des secteurs du littoral. En 2017, cette opération a mobilisé 1,45 M€ pour

un total de 5 110 m³ collectés, soit le volume le plus faible depuis 1991, année de lancement du dispositif, résultat de conditions météorologiques particulièrement clémentes.

La gestion intégrée du littoral

Le Département accompagne techniquement et financièrement les initiatives portées par les collectivités dans le cadre de grandes thématiques littorales pilotées à l'échelle régionale par le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain. C'est

le cas notamment des plans plages pour requalifier les sites accueillant du public et des études de définition des stratégies de gestion des bandes côtières sur 5 territoires pour faire face aux phénomènes d'érosion et de submersion marine. Ces démarches intégrées débouchent ensuite sur des programmes ambitieux de travaux.

Géolandes

Membre du syndicat mixte Géolandes, le Département coordonne et pilote les actions menées sur les plans d'eau douce

arrière-littoraux en matière de lutte contre le comblement, régulation des plantes aquatiques envahissantes, aménagements des abords des plans d'eau. En juin a été inauguré le plan plage lacustre de Gastes (lac de Parentis-Biscarrosse).

LES CHIFFRES CLÉS

- **5 110** m³ de déchets collectés sur le littoral landais
- **15** sites plans plages lacustres et littoraux en projet et **4** sites en travaux
- **5** sites en démarche de stratégie de gestion du trait de côte
- **2 250** m³ de plantes exotiques éliminées
- **1 490** m³ de sédiments extraits des bassins dessableurs



LE CONTEXTE

La préservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité constitue un des domaines d'intervention du Département en matière de politique environnementale.

La politique Espaces Naturels Sensibles, compétence légale, permet au Département d'intervenir en maîtrise d'ouvrage directe, mais aussi et surtout d'être partenaire des acteurs du territoire en soutien technique et par des aides financières définies dans le Règlement départemental d'aides en faveur des ENS. Dans ce cadre, le Département a poursuivi en 2017 la mise en œuvre de son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles, adopté en 2009 tout en engageant sa révision en concertation avec ses partenaires.

LES ACTIONS

La gestion partenariale des sites ENS

La politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) permet d'acquérir, gérer et aménager des sites naturels en vue de leur protection et leur ouverture au public, quand cela est compatible avec leurs enjeux de conservation. Dans ce cadre, le Département a constitué un service dédié compétent en

matière de gestion des milieux naturels, susceptible d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets. Ce sont 86 sites représentant 8 650 ha répartis sur près d'un tiers des communes qui bénéficient du label «ENS» et sont ainsi gérés pour la préservation, la connaissance et la découverte du patrimoine naturel landais.

La connaissance de la biodiversité et sa prise en compte dans l'aménagement du territoire. Le Département travaille en partenariat avec les observatoires régionaux de la faune et flore sauvages afin notamment de mutualiser les données et de faire connaître pour mieux protéger.

LES CHIFFRES CLÉS

- **86** sites labellisés ENS dont **21** départementaux
- **63** lagunes intégrées au programme départemental
- **1 489** élèves de **65** classes issues de **30** établissements accueillis par les techniciens naturalistes



La poursuite du programme départemental en faveur des lagunes

Fort de la réussite du 1^{er} programme de préservation des lagunes du plateau landais, un 2^e programme a été engagé, caractérisé par une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs de la gestion forestière pour assurer la pérennisation de ces zones humides. 63 lagunes sont intégrées à ce programme dont 23 en maîtrise foncière publique, 37 privées et 3 en propriété mixte.

Pour sensibiliser les enfants à cette problématique, des visites de terrain ont été organisées. Un travail de médiation mené par le Département et les équipes pédagogiques de collèges et écoles de Haute Lande a conduit à l'élaboration d'un recueil de contes; avec des textes et illustrations imaginés par les jeunes.

0,75 M€

L'ESPACE RIVIÈRE

LE CONTEXTE

La protection et la gestion solidaires des ressources en eau sont au cœur des engagements du Département des Landes.

LES ACTIONS

L'appui à la gestion raisonnée de l'eau à l'échelle des bassins-versants. Dans le cadre de son schéma départemental en faveur de l'espace rivière adopté en 2009 et en cours de révision, le Département intervient auprès des gestionnaires de cours d'eau par le biais d'une équipe dédiée à l'accompagnement technique et à l'animation territoriale et d'un règlement d'aides financières.

Une journée a été organisée à l'attention des techniciens de rivières en 2017 pour échanger sur la démarche de mise à jour de la cartographie des cours d'eau engagée dans le département ainsi que sur la procédure d'élaboration d'un programme pluriannuel de gestion des cours d'eau.

La surveillance et la protection de la ressource en eau Le Département assure le suivi du réseau départemental de la qualité des eaux superficielles, complémentaire aux réseaux nationaux. Et, en s'appuyant sur l'analyse des résultats obtenus et mis en ligne sur landes.fr, des actions spécifiques sont menées auprès des partenaires concernés.

L'implication dans la gestion équilibrée de la ressource et la réduction de la vulnérabilité aux inondations au travers de l'Institution Adour. Le Département est membre fondateur de cet établissement public territorial de bassin (EPTB) qui coordonne l'action des acteurs publics de l'eau du bassin de l'Adour en matière de ges-

tion intégrée de la ressource en eau, de protection des milieux aquatiques et de gestion des risques fluviaux.

La mise en œuvre d'un programme visant l'**amélioration des pratiques de désherbage** des acteurs publics et la sensibilisation des usagers particuliers. Conduit depuis 2007, il a permis la formation de 805 agents applicateurs issus de plus de 266 collectivités et partenaires. Le programme permet de financer les collectivités et leurs groupements pour l'acquisition de matériel permettant de passer au zéro phyto, l'interdiction d'usage des «désherbants» dans les espaces publics étant applicable depuis le 1^{er} janvier 2017.



LES CHIFFRES CLÉS

■ **97,3 %** du territoire (16 structures) couvert par des structures gestionnaires des bassins-versants de cours d'eau

■ **75 %** des communes landaises ont formé au moins un agent pour l'amélioration des pratiques de désherbage

■ **22** points départementaux de suivi de la qualité des eaux de rivière en complément des **79** stations de l'agence de l'eau Adour-Garonne implantées dans le département

LES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET DE RANDONNÉE

LE CONTEXTE

L'engagement volontariste en faveur des pratiques cyclables et de randonnée se traduit par une offre diversifiée visant à faire des Landes une destination touristique reconnue et appréciée en matière d'offre « vélo » et « randonnée ».

L'objectif est que ce maillage s'étende à l'ensemble du territoire pour passer des pratiques touristiques et de loisirs à un mode de déplacement intégré à la vie quotidienne des habitants.



LES ACTIONS

La gestion des itinéraires départementaux ouverts à la pratique pédestre, équestre et VTT consiste, par la présence d'une équipe opérationnelle, en:

- la réalisation d'aménagements (passerelles, caillebotis...),
- la mise à jour du balisage et le renforcement du jalonnement directionnel des itinéraires,
- l'entretien végétal des sentiers, réalisé pour moitié en régie, le reste par des prestations

d'entreprises privées dont des entreprises d'insertion.

La mise en œuvre du schéma cyclable départemental
En 2017, le Département s'est mobilisé pour accompagner techniquement et financièrement les opérations de création d'itinéraires par les territoires intercommunaux promouvoir l'offre cyclable de loisirs (touristes et résidents) et encoura-

ger ce mode de déplacement au quotidien.

Il a coordonné la mise en œuvre de l'EuroVelo n° 3 « La Scandibérique » dans les Landes (environ 177 km) en vue d'une ouverture officielle prévue en juin 2018.

La promotion des itinéraires

18 randoguides présentent les itinéraires pédestres, VTT et équestres. En 2017 a été créée une nouvelle collection: *À vélo, les Landes c'est tout naturel Tome I - Circuits cyclo-touristiques et Tome II - Pistes cyclables et voies vertes.*

LES CHIFFRES CLÉS

- **215** boucles pédestres / **3 500 km** d'itinéraires de randonnée
- **11** boucles VTT
- **7** boucles équestres
- **4** voies jacquaires et **3** voies vertes départementales
- **588 km** de pistes cyclables et voies vertes
- **2 000 km** d'itinéraires cyclables balisés sur route







LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX 66 - 70



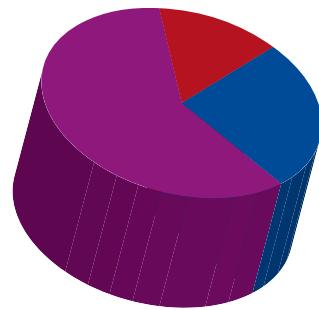
Ressources humaines 68
Informatique, réseaux et télécommunications 69
Bâtiments départementaux, Énergie et bois 70

LE CONTEXTE

LES ACTIONS

RÉPARTITION
DES AGENTS
SELON LA CATÉGORIE

CATÉGORIE A	16 %
CATÉGORIE B	26 %
CATÉGORIE C	58 %



RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2017 (hors Centre départemental de l'enfance et Domaine d'Ognoas), le Département compte 1429 titulaires et 511 non titulaires: 35 contractuels, 375 assistants familiaux, 89 travailleurs handicapés, 7 collaborateurs de cabinet et de groupes politiques, 4 emplois d'avenir et 1 apprenti.

Journée de sensibilisation au handicap



Prévention/social/qualité de vie au travail

- Mise en place d'une démarche projet «Amélioration des conditions de travail» à partir du diagnostic RPS existant
- Organisation de deux forums «mutuelle» à destination des agents
- Mise en place d'un nouveau barème des prestations versées plus favorable aux agents bénéficiant d'un contrat de mutuelle labellisé
- Adoption du guide «agressions externes» des agents du Département suite à l'avis favorable du CHSCT
- Accompagnements psychologiques suite à des agressions externes
- Réalisation d'études ergonomiques pour les collèges et les autres services départementaux
- Mise en place d'actions de prévention sur le risque routier.

Insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

- Ouverture d'un poste interne de «correspondant handicap» au sein de la DRHM
- Organisation d'une journée de sensibilisation sur le handicap
- Accompagnement des agents sur des actions de compensation du handicap via la mise en place de mesures d'aménagement ou d'adaptation de poste de travail
- Participation au programme de formation du CDG40 en partenariat avec le FIPHFP (à destination d'agents en reclassement ou en situation d'inaptitude)
- Développement des partenariats et relations de travail avec l'ESAT/EAD.

Organisation, compétences et réorganisation des services

- Création du Service numérique éducatif (direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports) et du Service des usages numériques (Direction générale des services)
- Création d'un pôle «Prévention, Social, Qualité de Vie au Travail» au sein de la direction des Ressources humaines et des Moyens
- Fusion des services «Rivières» et «Littoral» de la direction de l'Environnement
- Accompagnement de la direction de l'Aménagement afin de mettre en place le dispositif de veille qualifiée (astreintes 7j/7 et 24h/24) compte tenu de la réglementation en matière de temps de travail
- Mise en œuvre du dispositif pluriannuel de revalorisation des grilles indiciaires. Ce processus entamé depuis le 1^{er} janvier 2016 concerne l'ensemble des cadres d'emplois et doit s'achever pour certains cadres d'emplois en 2021
- Réorganisation des cellules «majeurs vulnérables» et «fonds d'aides aux familles/RSA» et préfiguration d'une cellule «Mineurs Non Accompagnés»
- Poursuite du développement de démarches professionnalisation métiers
- Mise en place d'un accompagnement Management pour l'ensemble des encadrants de la collectivité sur 3 ans.

Moyens

- Poursuite des ventes de matériels réformés sur la plateforme de vente aux enchères «Agorastore» (recettes: 155 000 euros)
- Travaux préparatoires relatifs à la mise en place du pool de véhicules de l'Hôtel du Département et rationalisation du parc automobile avec prise en compte de l'impact écologique du parc
- Effort particulier pour l'acquisition d'équipements de vêtements de travail pour la direction de l'Environnement (bûcherons).

INFORMATIQUE TÉLÉCOMS ET RÉSEAUX

SYSTÈMES D'INFORMATION ET ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

8

LES ACTIONS

Moyens généraux informatiques, réseaux et télécommunications

- Finalisation du plan de continuité d'activité, visant à limiter au minimum l'arrêt des services en cas de sinistre majeur
- Lancement des marchés relatifs aux services de télécommunications (lignes fixes, lignes mobiles et liaisons de données), dans le cadre du groupement de commandes avec le SYDEC
- Renouvellement annuel des équipements informatiques dans le cadre d'un nouveau marché public.

Informatique de gestion

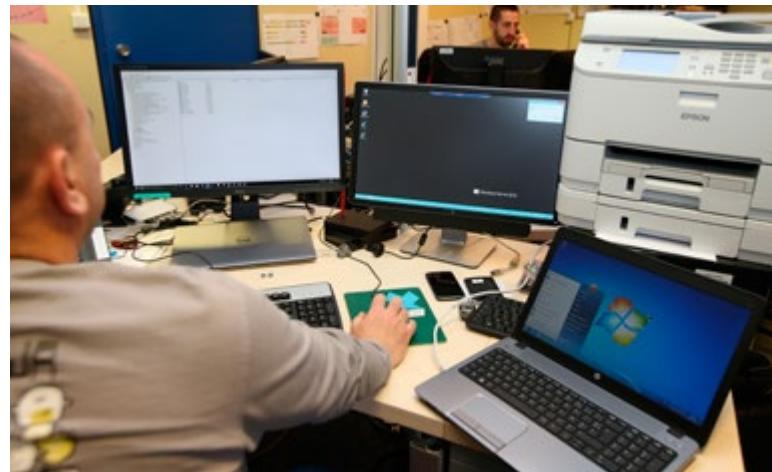
Des acquisitions de progiciels informatiques et de licences ont été effectuées, au profit des services du Département. Il s'agit notamment de:

- La mise en œuvre d'un progiciel de gestion des certificats de santé et des certificats de grossesse;
- La mise en production d'une interface entre le progiciel de gestion des aides versées et le principal outil de la gestion financière;
- La mise en œuvre d'un outil de réservations des véhicules départementaux à partir d'un pool;
- L'acquisition d'un outil pour la dématérialisation d'informations et de diverses saisies des assistants familiaux, piloté par la Direction de la Solidarité.

D'autres actions, liées à des développements informatiques effectués en interne, ont permis de faire évoluer certaines applications existantes au profit des usagers et des agents.

Ces évolutions s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la dématérialisation des procédures. Il s'agit notamment de:

- La mise en production de la dématérialisation des factures via Chorus Portail Pro (CPP);
- La mise en production du back office de la solution dématérialisée des demandes d'abonnement et de résiliation au service téléalarme à destination des services de la Direction de la Solidarité du Département;
- La refonte totale et la mise en production du site intranet du Comité d'Action Sociale;
- L'accompagnement des services départementaux autour du système d'information géographique.



1,8 M€

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

70

rapport d'activité 17

LES ACTIONS

Maintien et entretien des 280 000 m² du patrimoine immobilier départemental.

- Démarrage des travaux de construction du Centre d'exploitation routier à Linxe (opération de 0,75 M€) et du Centre médico-social de Morcenx (opération de 1,20 M€). Livraisons prévues en 2018.
- Poursuite des études de restructuration du Centre d'exploitation routier à Mugron et obtention du permis de

construire, opération d'un montant de 0,30 M€ dont la livraison est prévue en 2019.

- Poursuite des travaux de mise en accessibilité du patrimoine dans le cadre de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) approuvé par l'État en octobre 2015. En 2017, 14 sites ont été mis aux normes.



0,2 M€

ÉNERGIE ET BOIS

LES ACTIONS

Gestion de quinze chaufferies bois installées dans des bâtiments départementaux et autres, implantées sur l'ensemble du dé-

partement: approvisionnement, entretien du matériel de ces installations.



ADRESSES UTILES

Conseil départemental des Landes

Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

Antenne de St-Paul-lès-Dax

24 boulevard Saint-Vincent-de-Paul
40992 SAINT-PAUL-LÈS-DAX Cedex
Tél. : 05 58 91 53 54

Archives départementales des Landes

25, place du 6^e-RPIMa
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 85 75 20

Médiathèque départementale

240 avenue David-Panay
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 75 76 06

Les Jardins de Nonères

Entreprise Adaptée Départementale
Établissement et Service d'Aide
par le Travail
1276 avenue de Nonères
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 73 04

C.M.S. Dax

5 rue Labadie
40100 DAX
Tél. : 05 58 90 19 06

C.M.S. Hagetmau

198 avenue de la Gare
40700 HAGETMAU
Tél. : 05 58 79 32 25

C.M.S. Mont-de-Marsan

836 avenue Eloi-Ducom
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 51 53 63

C.M.S. Parentis-en-Born

434 avenue Nicolas-Brémontier
40160 PARENTIS-EN-BORN
Tél. : 05 58 82 73 65

C.M.S. Tارتاز

4 rue de la Piscine
40400 TARTAS
Tél. : 05 58 73 54 33

C.M.S. Saint-Vincent-de-Tyrosse

4 allée des Magnolias
40230
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
Tél. : 05 58 77 06 48

Centre Départemental de l'Enfance

2 rue de la Jeunesse
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 46 62 00

Maison landaise des personnes handicapées - MLPH

836 avenue Eloi-Ducom
40000 MONT-DE-MARSAN
05 58 51 53 73

Laboratoires des Pyrénées et des Landes (siège social)

Rue des Écoles
64150 LAGOR
Tél. : 05 59 60 23 85

Laboratoires des Pyrénées et des Landes (site de Mont-de-Marsan)

1 rue Marcel-David
40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 08 08

Domaine d'Ognoas

1043 route d'Ognoas
40190 ARTHEZ-D'ARMAGNAC
Tél. : 05 58 45 22 11

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales - ADACL

Maison des Communes
175 place de la Caserne Bosquet
BP 30 069
40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 80 50

Association départementale pour l'information sur le logement - ADIL

125 rue Martin-Luther-King
40 000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 46 58 58

Agence landaise pour l'informatique - ALPI

Maison des Communes
175 place de la Caserne Bosquet
BP 30 069
40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 81 90
Fax : 05 58 85 80 81

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement - CAUE

155 rue Martin-Luther-King
40 000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 06 11 77

Comité départemental du tourisme - CDT

4 avenue Aristide-Briand
BP 407
40012 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 06 89 89

Conservatoire des Landes

Maison des Communes
175 place de la Caserne Bosquet
BP 30 069
40 002 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 80 00

Mission locale des Landes

279 place de la Caserne Bosquet
40 000 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 05 75 75

Société d'aménagement touristique et d'équipement des Landes - SATEL

24 boulevard Saint-Vincent-de-Paul
40 990 SAINT-PAUL-LÈS-DAX
Tél. : 05 58 91 20 90

Service départemental d'incendie et de secours - SDIS

Rocade, Rond-Point de Saint-Avit -
BP 42
40 001 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 51 56 56

Syndicat mixte départemental d'équipement des communes des Landes - SYDEC

55 rue Martin-Luther-King - BP 627
40 006 MONT-DE-MARSAN Cedex
Tél. : 05 58 85 71 71

SITES WEB

Conseil départemental des Landes

landes.fr

Version mobile : mobile.landes.fr

Web TV du Département des Landes

xltv-landes.fr

Xlandes, le magazine web du Département des Landes

xlandes.fr

Agrilocal40, les producteurs en un clic

agrilocal40.com

ALPI

alpi40.fr

Archives départementales des Landes

archives.landes.fr

Atlantisud

atlantisud.com

Cartographie des travaux de voirie

travaux.landes.fr

Comité départemental du tourisme des Landes

tourismelandes.com

Domaine départemental d'Ognoas

domaine-ognoas.com

Festival Arte Flamenco

arteflamenco.landes.fr

Histoire des mouvements sociaux des Landes

histoiresocialedeslandes.fr

Laboratoire des Pyrénées et des Landes

labopl.com

Maison landaise des personnes handicapées

handicaplandes.fr

Médiathèques publiques des Landes

medialandes.fr

Mission locale des Landes

missionlocaledeslandes.fr

Produits des terroirs landais

qualitelandes.com

Site départemental de l'Abbaye d'Arthous

arthous.landes.fr

Département des Landes
Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr



Les Landes, le Département